

Fondation Énergies pour le Monde 2011



Rapport moral et d'activité



Informations et indicateurs de gestion



Comptes de l'exercice



Par Alain Liébard, président

Document remis au conseil d'administration du 3 mai 2012

2011

Sommaire

Rapport moral et d'activité	p. 5
I • Introduction	p. 7
II • Les fondateurs et le conseil d'administration	p. 11
III • Organigramme	p. 13
IV • Les principaux indicateurs de l'année 2011	p. 15
1 • Moyens humains et financiers	
2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique	
V • Les programmes	p. 19
1 • Facilité Madagascar	
2 • Énergie Solidarité Laos	
3 • Énergie Solidarité Sénégal 2	
4 • Crédit Énergie Burkina Faso	
5 • Électricité verte au Burkina Faso	
6 • Microcrédit Solaire au Burkina Faso	
7 • Scarabée II	
VI • Les usages économiques, une assurance pour la pérennité du service électrique	p. 63
VII • Publications, informations, communications	p. 65
VIII • Divers	p. 67
Informations et indicateurs de gestion	p. 69
Comptes de l'exercice	p. 87

2011



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris



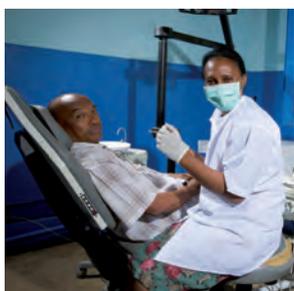
Rapport moral et d'activité

2011

I • Introduction

2011

Fondée en 1990 à l'initiative de l'Observatoire des Énergies Renouvelables (Observ'ER), la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique, a pour but d'intervenir sur les questions de disponibilités énergétiques avec l'objectif d'aider au développement des populations défavorisées dans le respect de l'environnement.



Dans un volume d'activité nettement supérieur à celui de l'année précédente, les actions se sont portées sur les 5 pays partenaires de la Fondation : le Cambodge et le Laos (Asie), le Burkina Faso et le Sénégal (Afrique), et Madagascar (océan Indien).

Ces actions s'inscrivent toutes dans la dynamique globale du changement d'échelle pour un accès pérenne aux services de l'électricité au bénéfice d'une large population et dans le respect de l'environnement.



Les programmes menés s'inscrivent par ailleurs dans les trois domaines d'activités complémentaires de la Fondation :

- la planification/programmation d'électrification rurale par énergies renouvelables, avec le logiciel expert Noria ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée d'infrastructures de production et distribution électriques alimentées par énergies renouvelables ;
- les capitalisations d'expérience, formation, sensibilisation des parties prenantes, diffusion d'informations vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.



Les options technologiques retenues font appel aux solutions les mieux adaptées aux contextes en utilisant les ressources énergétiques renouvelables au moindre coût global actualisé :

- le solaire photovoltaïque selon deux modalités de mise en œuvre :
 - individuel au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar ;
 - centralisé avec un réseau de distribution local au Laos ;
- l'éolien dans le sud de Madagascar ;
- la gazéification de matière lignieuse au Cambodge.

Leur mise en œuvre répond aux préoccupations de la Fondation :

Permettre un développement harmonieux des populations défavorisées dans le cadre d'une croissance décarbonée et d'une meilleure sécurité énergétique.

2011

Les faits marquants de l'année 2011

L'année 2011 a été marquée par plusieurs événements majeurs :

- Deux contrats de subvention ont été signés avec la Commission européenne dans le cadre de la Facilité Énergie II :
- au Burkina Faso, le programme Micrésol (Microcrédit Solaire) vise l'extension du mécanisme de Crédit Énergie sur l'ensemble du territoire de la région du Centre-Est et une étude Noria dans la région Nord ;
- à Madagascar, Boreale (Best options for rural energy and access to light and electricity) vise l'extension du programme Facimada (Facilité Madagascar) en cours : aux 2 communes déjà électrifiées, 8 autres viendront s'ajouter dans les 4 années à venir. Ainsi, l'étude de planification Pepse (Poverty Eradication and Planning of Sustainable Energy) voit se



De jeunes bénéficiaires des kits solaires installés à Analapatsy (Madagascar).

réaliser, phase par phase, le programme "De l'électricité verte à Madagascar".

- 4 nouveaux acteurs sont venus rejoindre les partenaires financiers de la Fondation :
- en janvier, la Fondation Caritas France a signé une convention de partenariat triennale et participe au financement du programme "Électricité verte au Burkina Faso" ;
- en juillet, la société lyonnaise Sogelink, spécialisée dans les interventions sur les réseaux d'électricité, eau et télécommunications, s'est engagée à cofinancer le programme Énergie Solidarité Laos (EsLaos) ;
- s'inscrivant dans son programme "Rassembleur d'énergies", GDF Suez a signé en décembre avec la Fondation une convention de mécénat portant sur le programme "Électricité verte au Burkina Faso" ;
- dans le même temps, Demeter Partners, fonds d'investissement spécialisé dans les énergies renouvelables, a confirmé son appui financier au programme Énergie Solidarité Sénégal 2.
- Par décision préfectorale du 21 novembre 2011, la Fondation Énergies pour le Monde a obtenu le renouvellement de son agrément d'"entreprise solidaire" pour une durée de 5 ans, consécutif à l'agrément obtenu en 2010.

Les grandes orientations des activités de la Fondation en 2011

2011 a été marquée par le lancement des premiers programmes d'électrification rurale d'envergure résultant des études Noria. Aujourd'hui, des grappes de 6 à 10 villages sont et seront électrifiés et non plus quelques villages isolés. Les programmes Énergie Solidarité Sénégal 2, en Casamance, et Électricité verte au Burkina, dans le Kourittenga, issus des études menées en étroite collaboration avec les institutionnels nationaux et les autorités régionales, en sont les meilleurs exemples.

Présente depuis plus de 10 ans dans chacune de ces régions, la Fondation y dispose de relais opérationnels fiables et compétents :

- ses fournisseurs et installateurs sont expérimentés et la qualité des équipements et de leur mise en œuvre est professionnelle ;
- les bureaux d'études avec lesquels elle contracte sont rodés à l'accompagnement des opérateurs, clé de voute de la pérennité du service électrique ;
- les institutionnels en charge de l'électrification sont associés aux travaux dans un climat de confiance avec la Fondation et les autres intervenants.

Pays d'intervention de la Fondation Énergies pour le Monde en 2011.



En parallèle, l'année 2011 a vu se dérouler les 2 autres grandes étapes visant, à terme, la réalisation des programmes d'envergure :

- Les opérations pilotes, celles du Laos, à Phakéo, ou du Cambodge à Sambour, ont été poursuivies. L'accompagnement des opérateurs des systèmes électriques installés est une excellente occasion de connaître les capacités des fournisseurs et bureaux d'études locaux à fournir et installer des équipements dans le respect des délais et des règles de l'art, et celles des techniciens et des gestionnaires à exploiter ces petites infrastructures électriques. Le contact avec les milieux institutionnels permet par ailleurs d'appréhender l'évolution des contextes locaux, éléments d'informations importants pour un éventuel changement d'échelle. Une capitalisation des outils de gestion a été effectuée pour disposer d'une palette complète d'instruments susceptibles d'être adaptés ensuite dans chaque situation précise.
- Deux études Noria sont en cours, dont l'une vient d'être lancée, pour élaborer les prochains programmes d'envergure :



Vérification de la tenue des documents de suivi d'exploitation au Cambodge.

2011

Au Laos, dans la province de Luang Prabang, 26 villages ont été identifiés. Difficiles d'accès, ils ne peuvent être raccordés au réseau d'électricité. Le choix de ces localités prioritaires, situées pour la plupart sur les plateaux peuplés d'ethnies minoritaires, a été validé par les instances régionales et nationales en charge de l'électrification rurale.

Au Burkina Faso, la planification/programmation d'un programme d'envergure dans la région Nord vient d'être lancée dans le cadre du programme Micrésol. L'expérience acquise dans la région du Centre-Est sera mise à profit. Toutefois, dans un contexte plus aride et plus éloigné des flux commerciaux que celui du Kourittenga, l'analyse des besoins mais surtout des situations économiques de la population rurale permettront de définir les modalités appropriées d'un accès à l'électricité.



Village dans la province de Luang Prabang au Laos.

II • Les fondateurs et le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fondation est ainsi constitué :

Membres de droit

- Ministère de l'Intérieur représenté par M. Laurent Barraud ;
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement représenté par M. Pascal Dupuis ;
- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi représenté par M. François Loos, président de l'Ademe ;
- Ministère des Affaires étrangères et européennes représenté par M. Philippe Martinet ;
- M. Alain Liébard, président-fondateur de la Fondation Énergies pour le Monde.

Membres privés

- Observ'ER (Observatoire des Énergies Renouvelables) représenté par Mme Catherine Becquaert ;
- Caisse des dépôts représentée par M. Stéphane Hayez ;
- Crédit Agricole SA représenté par M. Michel Auzet ;
- Électricité de France représentée par M. Jean-Paul Bouttes ;
- Total représenté par M. Philippe Costerg.

Personnes qualifiées

- M. Bernard Saincy (GDF Suez) ;
- M. Cédric Philibert ;
- M. Didier Moret.

Bureau

Le bureau de la Fondation Énergies pour le Monde, élu le 26 mai 2011 et pour trois ans, est composé des membres suivants :

Alain Liébard, président ; Catherine Becquaert, vice-présidente ; Didier Moret, trésorier ; Cédric Philibert, secrétaire.

La Fondation a tenu deux conseils d'administration, les 26 mai et 1^{er} décembre 2011.

Statut de la Fondation Énergies pour le Monde

La Fondation Énergies pour le Monde est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 8 mars 1990.

Selon la décision approuvée à l'unanimité du conseil d'administration du 14 avril 1999 de la Fondation, celle-ci a été placée en 1999 par la direction générale des Impôts hors du champ des impôts commerciaux, donc dans le cadre d'une gestion désintéressée de ses fondateurs. Ce cadre exclut toute prise d'intérêt, sauf dans un cadre juridique impliquant une commande explicite de prestations de service.

Le caractère désintéressé de sa gestion est apprécié dans les conditions suivantes :

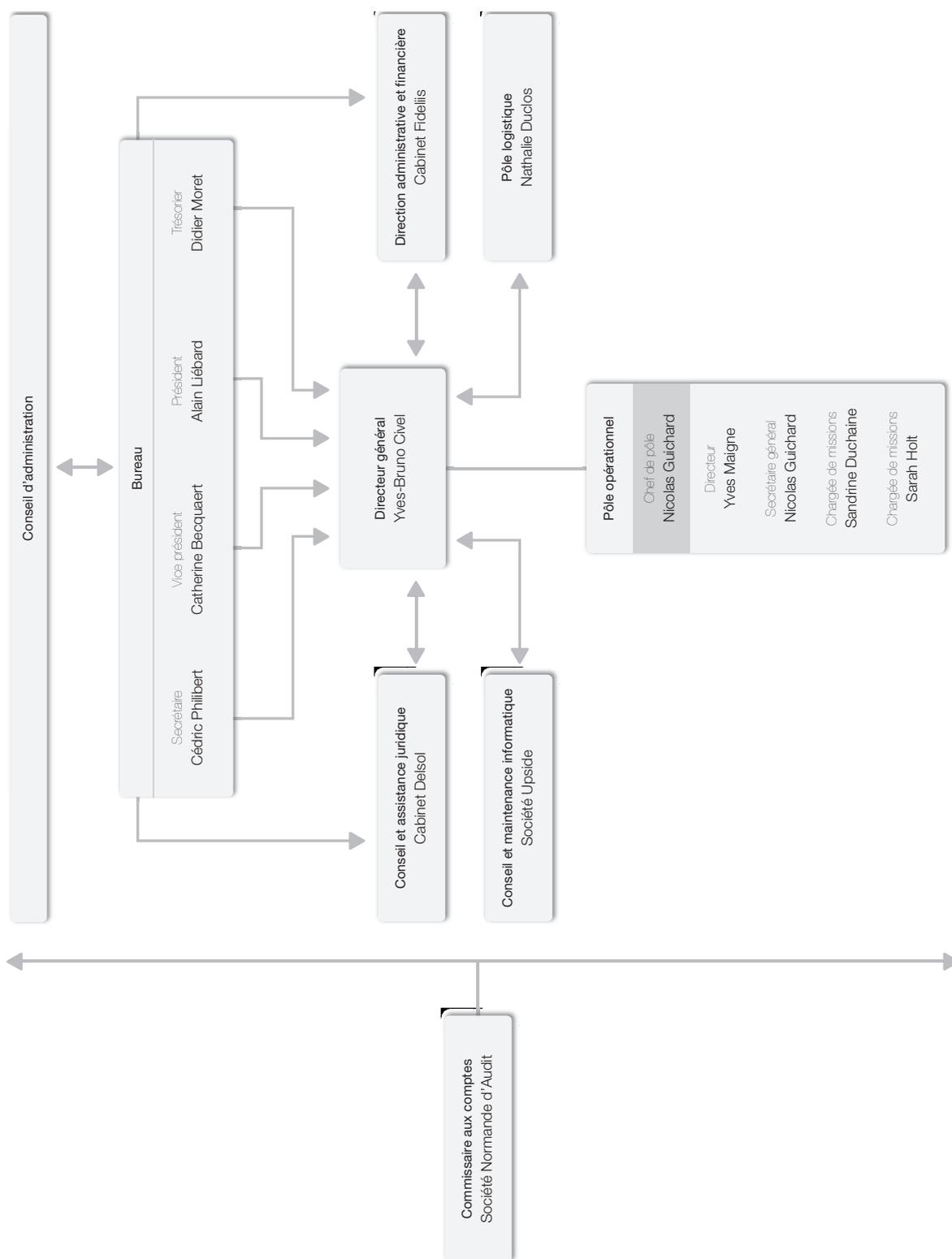
- être gérée et administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation ;
- ne procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit ;
- les membres et leurs ayants droit ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.

En conséquence, la Fondation est en mesure d'établir des partenariats de deux types :

- d'une part, des relations bilatérales en gestion intéressée dans le cadre de prestations explicitement commandées ;
- d'autre part, des relations multilatérales en gestion désintéressée dans le cadre des programmes qu'elle met en œuvre.

2011

III • Organigramme au 31/12/2011



2011

IV • Les principaux indicateurs de l'année 2011

1 • Moyens humains et financiers

Des moyens humains stables

5 personnes à temps plein constituent l'équipe des permanents de la Fondation.

Au cours de 2011, la Fondation a passé de nombreuses commandes à des industriels, bureaux d'études, consultants et autres intervenants dans le domaine des énergies renouvelables, tant en France qu'à l'étranger :

- 25 contrats de prestation avec des bureaux d'études et associations locales pour des travaux d'enquêtes, d'études de faisabilité ou d'impacts ;
- 18 commandes à des prestataires français pour des travaux d'études ou de prestations d'édition, d'impression et d'appui logistique ;
- 6 contrats et commandes pour la fourniture et l'installation d'équipements avec des fournisseurs locaux de matériels d'énergies renouvelables liés à des fournisseurs français, européens et étrangers.

Des produits financiers en nette progression

Le budget de l'année 2011 s'est élevé à 1 131 922 €, en augmentation de 13 % par rapport à celui de l'année précédente. La taille plus importante des nouveaux programmes lancés depuis 2010 en est la principale raison. Leur budget unitaire est d'environ 2 M € contre 800 000 € précédemment.

Un plus grand nombre de partenaires financiers

Aux côtés des récents bailleurs de fonds, Macif et Poweo, les partenaires financiers historiques, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, l'Ademe, Total et EDF, ont confirmé leur appui aux activités de la Fondation par des conventions annuelles ou pluriannuelles.

Le Crédit Coopératif reste un partenaire financier très fidèle, mettant au bénéfice de la Fondation ses produits de partage, Livrets et Cartes Agir.

4 nouveaux partenaires financiers ont montré leur intérêt pour les actions de la Fondation et les soutiennent : la Fondation Caritas France, les sociétés Sogelink, Demeter Partners et GDF Suez.

Une évolution favorable de la répartition des produits

Les financements en provenance de la Commission européenne sont en progression de 47 % pour atteindre 232 000 €. Pour leur part, les financements d'origine privée ont représenté un montant total de 681 422 €, en progression de 34 % par rapport à 2010. Pour plus de détail, se reporter au tableau « 10 ans de partenariat Public/Privé », en page 71.

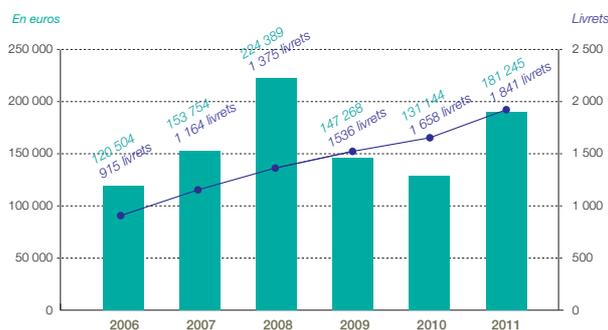
À l'inverse, les financements reçus des ministères et organismes publics français ont atteint 218 500 € en retrait de 34 % par rapport à 2010.

Les dons des particuliers via le Crédit Coopératif en forte augmentation

Les dons reçus du Crédit Coopératif s'élèvent à 202 239 €, en progression de 36 % par rapport à 2010.

- Les produits issus des Cartes Agir de 20 836 € ont augmenté de 9 %.
- Ceux en provenance des Livrets Agir, d'un montant de 181 245 €, ont augmenté de 40 % en raison de l'augmentation des taux d'intérêt intervenue courant 2011. Parallèlement, le nombre des détenteurs a augmenté de 11 % par rapport à 2010 pour atteindre 1 841 personnes.

Progression des Livrets Agir



Progression des Cartes Agir

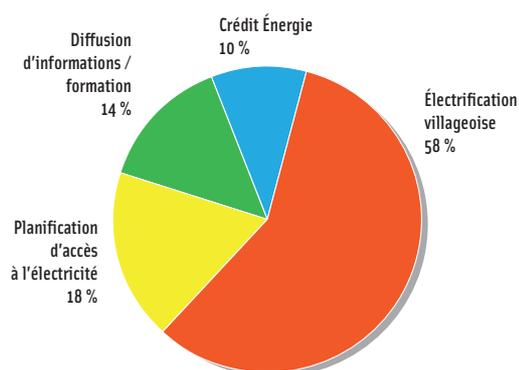


Le chiffre 2010 a été corrigé à la hausse.

2011

2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique

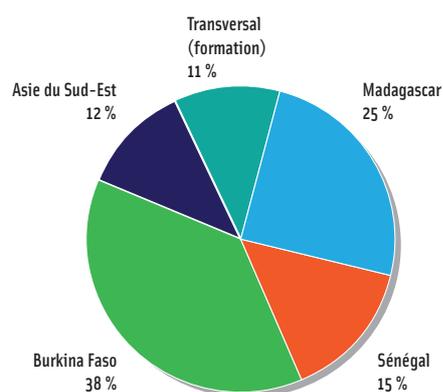
Répartition des activités selon les secteurs



Les actions pour l'accès à l'électricité en milieu rural restent le premier domaine d'intervention de la Fondation Énergies pour le Monde. Elles représentent, en 2011, 58 % des fonds employés contre 39 % en 2010.

La programmation/planification de l'accès à l'électricité se maintient au deuxième rang. Sa part passant de 35 % à 18 %. La formation des acteurs locaux et l'accompagnement des opérateurs de terrain conservent leur troisième place suivis par le Crédit Énergie. Ces activités gardant des niveaux semblables à ceux de l'année précédente.

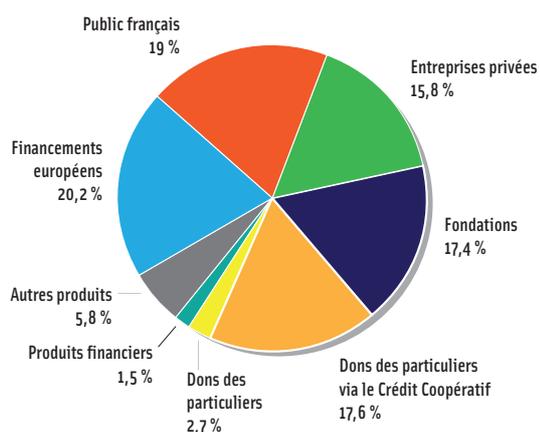
Répartition géographique des activités



2011 aura été marquée par la forte présence de la Fondation au Burkina Faso. Près de 38 % des financements, soit 400 200 € ont servi à développer des programmes d'accès à l'électricité, contre moins de 120 000 € en 2010. En 2011, Madagascar se retrouve au deuxième rang des pays bénéficiaires avec un engagement d'environ 260 500 €, un montant comparable à celui de 2010. Suivent le Sénégal et l'Asie du Sud-Est.

Le programme transversal de formation occupe une place moins importante avec 113 600 € contre 168 000 € en 2010. Depuis 2011, la plupart des actions de sensibilisation et de formation sont effectuées au sein même des actions de terrain.

Ressources financières



Les ressources financières de la Fondation ont augmenté, atteignant 1 131 922 € en 2011 contre moins de 998 000 € en 2010, soit une hausse de 13 %.

Cette évolution est due principalement :

- aux financements européens, qui passent de 157 000 € à 232 000 € en 2011, représentant une hausse de 47 % ;
- aux contributions privées qui augmentent pour leurs parts de 42 % pour atteindre 614 289 €. Elles étaient de 431 803 € en 2010.

La part des entreprises privées a été distinguée de celle prise par les fondations (RUP et d'entreprise) qui est devenue importante en 2011. À elles deux, elles représentent 345 824 €, soit un tiers des financements 2011.

Les dons des particuliers augmentent quant à eux de 23 % pour atteindre 218 465 €. À l'inverse, les ressources en provenance des organismes publics français sont en baisse de 34 %, passant de 334 022 € en 2010 à 218 500 € en 2011.

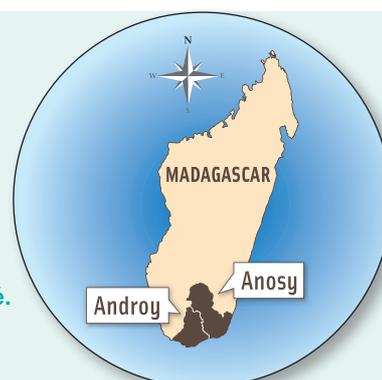
2011

V • Les programmes

2011

1 • Facilité Madagascar (Facimada)

5 500 habitants de 2 communes du sud de Madagascar choisis par le programme Facilité Madagascar ont désormais accès à l'électricité. Ambondro dispose depuis plus d'un an de deux éoliennes de 6 kW associées à un réseau de distribution. Analapatsy est équipée de 78 systèmes photovoltaïques individuels, mis en service en fin d'année 2011. Dans ces 2 communes, la sensibilisation et la formation des opérateurs locaux ont été essentielles pour la pérennité du service. Par leurs actions, la Fondation et ses partenaires locaux participent aussi à la création d'activités économiques mettant à profit la présence d'électricité.



Partenaires financiers

Commission européenne (DG AidCO), Ademe, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Total, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Facilité Madagascar (Facimada), démarré en 2008 et d'une durée de 4 ans, est issu des résultats de l'étude Noria menée préalablement dans le sud de Madagascar.

Il vise l'électrification de 2 localités par des systèmes faisant appel aux énergies renouvelables.

Ce programme est réalisé en partenariat avec le WWF Madagascar, en charge de l'identification et de la création d'activités économiques grâce à l'arrivée de l'électricité.

Objectifs généraux du programme

- électrifier les communes d'Ambondro et d'Analapatsy dans les régions Androy et Anosy ;
- mettre en place des schémas d'exploitation opérationnels ;
- développer des activités économiques bénéficiant de l'électricité ;
- élaborer et suivre des indicateurs de mesure d'impacts.

Résumé 2011

- première année complète de fonctionnement des 2 éoliennes de 6 kW installées à Ambondro, permettant de desservir dans un premier temps, 58 abonnés domestiques, sociaux et économiques ;
- installation et mise en service de 78 systèmes solaires photovoltaïques dans la commune d'Analapatsy ;
- accompagnement des 2 exploitants locaux ;
- mesure des impacts induits par l'accès à l'électricité.



Deux des systèmes solaires photovoltaïques de 44 Wc et 60 Wc installés en 2011 dans la commune d'Analapatsy.

Activités menées en 2011

Volet 1 : Accompagnement de la structure exploitante à Ambondro

- **Suivi technique de l'infrastructure électrique**

La commune rurale d'Ambondro est électrifiée grâce à 2 éoliennes de 6 kW et un réseau de distribution électrique d'environ 3 km, mis en service fin octobre 2010. 58 abonnés domestiques, sociaux et économiques sont actuellement raccordés au service électrique. En 2011, la réception technique définitive sur site des équipements de production et distribution, un an après leur installation, a permis de vérifier leur bon fonctionnement et l'efficacité du mode d'exploitation.

En période de vent fort et intermédiaire, le système fonctionne entre 10 et 16 heures par jour. Pendant les mois de vent faible, en juin et juillet, le service minimum garanti est de 5 heures par jour, permettant aux usagers domestiques et économiques de maintenir leurs usages principaux de l'électricité.

En 2011, le service n'a dû être interrompu que 3 à 4 jours, du fait de l'absence de vent prolongée. Cela a été bien accepté et compris par l'ensemble de la population qui se déclare satisfaite de la fiabilité du service d'Ambondro, bien consciente des délestages chroniques dans les communes voisines.

Les données recueillies sur la première année de fonctionnement sont exploitées par la Fondation et ses partenaires dans le but d'étendre le service en 2012 en permettant de nouveaux raccordements et en optimisant les plages horaires en fonction des régimes de vent au cours de l'année.

- **Formation en gestion, technique, comptabilité de l'exploitant**

L'accompagnement de l'association locale Angovo Soan'Androy - ASA - qui exploite l'infrastructure électrique s'est poursuivi et a visé particulièrement les volets commerciaux et financiers de l'exploitation. Le bon recouvrement des redevances mensuelles des abonnés et la gestion rigoureuse des comptes de l'exploitation montrent l'efficacité du travail mené par l'association sous la supervision du consultant, le cabinet Mihiratra.

Les techniciens locaux ont acquis les compétences nécessaires pour l'entretien et la maintenance des équipements.

Le suivi de l'opérateur se poursuivra en 2012 pour s'assurer de son autonomie.

- **Les bénéfiques pour le développement économique local**

La production centralisée couplée à un réseau local de distribution offre des opportunités aux acteurs



Maintenance complète annuelle des deux éoliennes de 6 kW installées à Ambondro par l'équipe technique de l'ASA et sous la supervision d'un opérateur spécialisé.

économiques de la zone. 19 d'entre eux se sont montrés intéressés par le projet. Fin 2011, 11 acteurs économiques sont déjà raccordés au réseau d'Ambondro et de nouveaux raccordements sont prévus pour 2012. L'appui à la mise en œuvre et le suivi de ces activités sont assurés par WWF Madagascar, partenaire de la Fondation dans le cadre du projet. Depuis le raccordement à l'électricité des acteurs économiques existants, leurs bénéfices nets ont significativement augmenté. Ceci a été permis par l'allongement des services de restauration – épicerie en soirée – et la diversification des activités (vente de boissons fraîches, de jus de fruits, de yaourts, séances supplémentaires pour les vidéoclubs, etc.).

Volet 2 : Électrification de la commune d'Analapatsy

- **Déroulement des travaux d'installation**

En 2010, l'option d'électrification par systèmes solaires photovoltaïques individuels a été retenue comme étant la solution technique la plus adaptée pour la commune d'Analapatsy. Suite aux procédures d'appel d'offres de la Commission européenne, l'entreprise malgache Énergie Technologie a été choisie pour la réalisation des travaux.

Les travaux d'installation se sont déroulés dans de bonnes conditions en 2011, et les équipements ont été mis en service en novembre, à l'issue d'une réception technique provisoire sur site. La propriété des équipements a été transférée au ministère de l'Énergie malgache.

Les 78 systèmes, allant de 44 Wc à 240 Wc pour une puissance nominale cumulée de 5 kWc environ, permettent l'accès aux services de l'électricité de 64 abonnés domestiques, l'école publique primaire, le centre de santé, la mairie, les églises et 3 entrepreneurs locaux.

Enfin, 6 lampadaires solaires publics installés à Analapatsy et Ambondro améliorent la sécurité dans ces communes.



L'électricité arrive à Analapatsy, au grand bonheur de toute la population.

• **Formation en gestion, comptabilité, technique de l'exploitant**

Le cabinet Mihiratra avait contribué en 2010 à la constitution de l'association Mazava – A.MA qui signifie "lumière" en malgache – (statut, règlement intérieur, élection des membres du bureau) et débuté la formation à la gestion d'infrastructures électriques.

En 2011, la structure a été reconnue officiellement et a obtenu de la part du ministère de l'Énergie malgache un contrat d'autorisation d'exploiter.

Son accompagnement s'est poursuivi suivant l'approche adoptée à Ambondro. Lors de sa dernière mission de l'année sur le terrain, le cabinet Mihiratra a pu s'assurer que le bureau de l'association s'était bien approprié les outils de gestion comptable mis en place.

Cahiers de recouvrements et livres de comptes sont tenus de façon rigoureuse, factures et reçus de paiements sont établis conformément aux modalités établies au cours de la formation de l'A.MA.

La montée en compétence des 2 techniciens locaux s'est poursuivie, notamment par leur participation active aux travaux d'installation et leur formation pratique à l'entretien et maintenance.

Volet 3 : Suivi des impacts

Afin de suivre l'évolution des 2 communes suite à l'arrivée de l'électricité, la Fondation a mis en place une méthodologie de mesure des impacts de l'électrification, sur la base d'indicateurs établis sur les Objectifs du millénaire pour le développement.

Les études de situation initiale réalisées en 2009 ont permis de renseigner ces indicateurs avant électrification et d'établir une situation de référence. L'étude de suivi de ces indicateurs, menée à Ambondro fin 2010, soit 2 mois après la mise en service des infrastructures, montrait déjà certains effets sur le développement de la localité.

En 2011, la Fondation et son prestataire local, l'ONG Kiomba, ont amélioré la méthodologie de mesure d'impacts dans la durée. L'étude menée en fin d'année dans la commune d'Ambondro a permis d'appréhender, après plus d'un an d'exploitation des infrastructures, les effets de l'arrivée de l'électricité sur les conditions de vie des bénéficiaires et le dynamisme de la commune, dont particulièrement :

- la diminution des dépenses des ménages et des acteurs économiques liées à l'énergie en comparaison de celles pour les lampes, bougies, piles, etc. ;
- l'allongement de 2 à 3 heures de la durée du temps de travail des épiciers et gargotiers dont les revenus ont augmenté de façon significative ;

2011

- la diversification des activités de service : vente de boissons fraîches, jus de fruits, yaourt, recharge de téléphones portables, projections vidéo, etc. ;
- le temps gagné et les économies réalisées par les familles pour recharger leur téléphone portable et accéder à l'informatique pour la saisie de documents et les services d'impression – photocopie ;
- l'amélioration des résultats scolaires des écoliers ;
- le développement de cours du soir et de l'utilisation de l'informatique, etc.



Le maire d'Analapatsy, équipé d'un système solaire alimentant éclairage et ordinateur.

Bilan et perspectives

Le programme se déroule dans de bonnes conditions, et l'ensemble de ses objectifs sera atteint en décembre 2012.

À Ambondro, l'année 2011 a permis de suivre l'exploitation de l'infrastructure électrique pendant la première année de fonctionnement, et à Analapatsy, d'installer 78 systèmes solaires et de les mettre en service.

Dans les 2 communes, la sensibilisation et la formation des acteurs locaux ont posé les bases d'une gestion durable des infrastructures et des services.

2012 sera la dernière année du projet et l'occasion de :

- poursuivre le renforcement des compétences des associations locales exploitantes pour s'assurer de leur autonomie complète en fin d'année ;
- évaluer le projet, en tirer des enseignements pour sa réplication, capitaliser et diffuser les résultats.

Le retour d'expérience de ces 2 opérations sera mis à profit pour leur réplication à 8 localités du sud de Madagascar, dans le cadre du nouveau programme Boreale, de grande envergure (voir page 8).

Description des niveaux de services domestiques, sociaux et économiques proposés à Analapatsy (applications et tarifs) permettant de répondre à la demande en énergie locale

Type d'abonnement	Nombre de bénéficiaires	Applications	Tarif mensuel
Services 1 domestiques	25	- 2 lampes (4 h/jour) - recharge de téléphone - 1 radio (2 h/jour)	3,7 €
Services 2 domestiques	39	- 3 lampes (4 h/jour) - recharge de téléphone - 1 radio (3 h/jour) - 1 petite télé avec lecteur VCD (2 h/jour)	6,3 €
Services éclairage et froid pour le centre de santé	1	- 9 lampes (4 h/jour) - appareil audio, vidéo ou informatique (2 à 3 h/jour) - congélateur solaire pour la conservation de vaccins (24 h/24)	28,6 €
Services pour les infrastructures sociales (églises, bâtiments de la mairie, écoles)	5	- 3 lampes (3 h/jour) - appareil audio ou informatique (2 à 3 h/jour)	12,5 €
Services pour les acteurs économiques	3	- 3 lampes (3 h/jour) - recharge de téléphone - machine à coudre ou ordinateur et imprimante (3 h/jour)	16,1 €

Facilité Madagascar

Acronyme	FACIMADA
Durée action	5 ans
Période	Janvier 2008 - Décembre 2012
Contrat	DGAIDCO de la Commission européenne dans le cadre de la Facilité Énergie - Projet RESOUTH

Objectifs

Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans les provinces de Tuléar et Fianarantsoa	Renforcer les compétences locales en matière de planification énergétique	Renforcer la connaissance par les acteurs du développement rural de l'impact de l'énergie sur le développement
---	---	--

Programme de travail

Maîtrise d'ouvrage	Réalisation de 2 opérations d'électrification innovantes (éolien, solaire) Suivi et accompagnement des exploitants et capitalisation de l'expérience		
Diffusion	Environ 60 acteurs du développement sensibilisés au lien entre énergie et développement et à l'intérêt des énergies renouvelables	Publication concernant le déroulement du projet dans diverses revues dont <i>Scarabée</i>	Mise en place d'un site Internet pour informer du déroulement du programme

Partenariats locaux institutionnels

Direction de l'Énergie (DEN)	Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER)
------------------------------	--

Partenariats opérationnels

WWF Madagascar

Budget

Budget sur 2008-2009	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget prévisionnel 2012
1 225 426	TOTAL CONTRACTUEL	143 012	420 923	261 168	268 187	132 137
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
1 225 426	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	143 012	420 923	261 168	268 187	132 137

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2012	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits prévisionnels 2012
716 137	CE	71 000	280 000	157 000	145 000	63 137
75 000	MINEFI 2008-2009	30 000	45 000			
165 000	ADEME	25 000	50 000	57 000	33 000	0
55 000	EDF	15 000	40 000			
150 000	TOTAL			40 000	81 000	29 000
64 289	FONDATION	2 011,63	5 923	7 168	9 187	40 000
1 225 426	PRODUITS TOTAUX	143 012	420 923	261 168	268 187	132 137

Répartition en volets d'action

		2008	2009	2010	2011	2012
150 000	Planification	40 000	75 000	35 000	0	0
799 882	Maîtrise d'ouvrage	103 012	230 000	175 000	201 140	90 730
275 544	Diffusion	0	115 923	51 168	67 047	41 407

Décompte des hommes-jours

Période 2008-2012	Hommes-jour	2008	2009	2010	2011	Prévisionnel 2012
29	YBC	7	8	8	5	1
229	YM	45	58	65	31	30
260	NG	60	83	75	12	30
67	SD	30	37			
57	S. Duchaine				40	17
106	EM		21	70	15	
748	Sous-total	142	207	218	103	78
38	CD	16	15	7		
15	ND	3	5	5	1	1
7	InH Expert Junior			5	1	1
7	InH Expert Senior			1	4	2
67	Sous-total	19	20	18	6	4
815	TOTAL	161	227	236	109	82

* : 7h/jour

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2011

2 • Énergie Solidarité Laos

Lancé fin 2009, ce programme encourage l'accès des populations rurales de la province de Luang Prabang à l'électricité selon deux modalités :

- une étude Noria : en 2011, 26 villages la province de Luang Prabang ont été sélectionnés et étudiés selon la méthodologie par la Fondation ;
- un projet de terrain : dans le village de Ban Houyapha, une étude de faisabilité a permis de concevoir le générateur solaire et le réseau de distribution qui seront installés en 2012.

Les études menées en 2011 ont montré la complexité de mise en œuvre et les risques associés à la valorisation énergétique des huiles végétales. La Fondation a donc décidé de ne pas réaliser d'opération concrète.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Ademe, Fondation Sogelink, ministère finlandais des Affaires étrangères, Fonds nordique pour le développement, Fondation Énergies pour le Monde.

- Étude approfondie, au niveau d'un village, des conditions de faisabilité d'une opération d'électrification en valorisant les huiles végétales locales.

Activités menées en 2011

Volet 1 : Élaboration d'un programme d'électrification par énergies renouvelables d'envergure régionale

Présentation du programme

Lancé fin 2009, le programme Énergie Solidarité Laos vise un changement d'échelle des projets d'accès à l'électricité dans les zones rurales de la province de Luang Prabang, au nord du Laos. D'une durée de 4 ans, il comprend deux volets d'action :

- planification d'électrification rurale au niveau régional par énergies renouvelables, grâce à la méthodologie Noria ;
- réalisation de deux opérations pilotes d'accès à l'électricité en faisant appel au gisement solaire et aux huiles végétales disponibles localement.

Objectifs généraux du programme

- élaborer un programme d'électrification basé sur les énergies renouvelables pour des groupes de localités reculées de la province de Luang Prabang et le proposer, pour financement, à des bailleurs, investisseurs et opérateurs privés ;
- sensibiliser les décideurs locaux aux possibilités offertes par les sources d'énergies locales pour l'électrification des localités isolées, exclues des plans d'extension du réseau national ;
- permettre à la population de 2 localités d'accéder aux services de l'électricité ;
- capitaliser sur ces expériences et communiquer résultats et méthodologie.

Résumé 2011

- Sélection des villages cibles du programme d'électrification.
- Enquête détaillée des contextes de ces villages, de la demande en énergie et des capacités de paiement.
- Sélection du village pour l'électrification par énergie solaire.

• Finalisation de la liste des villages cibles

En 2010, la Fondation et ses partenaires locaux ont procédé à l'étude du contexte socio-économique et énergétique de la province de Luang Prabang et à la numérisation de ses résultats.

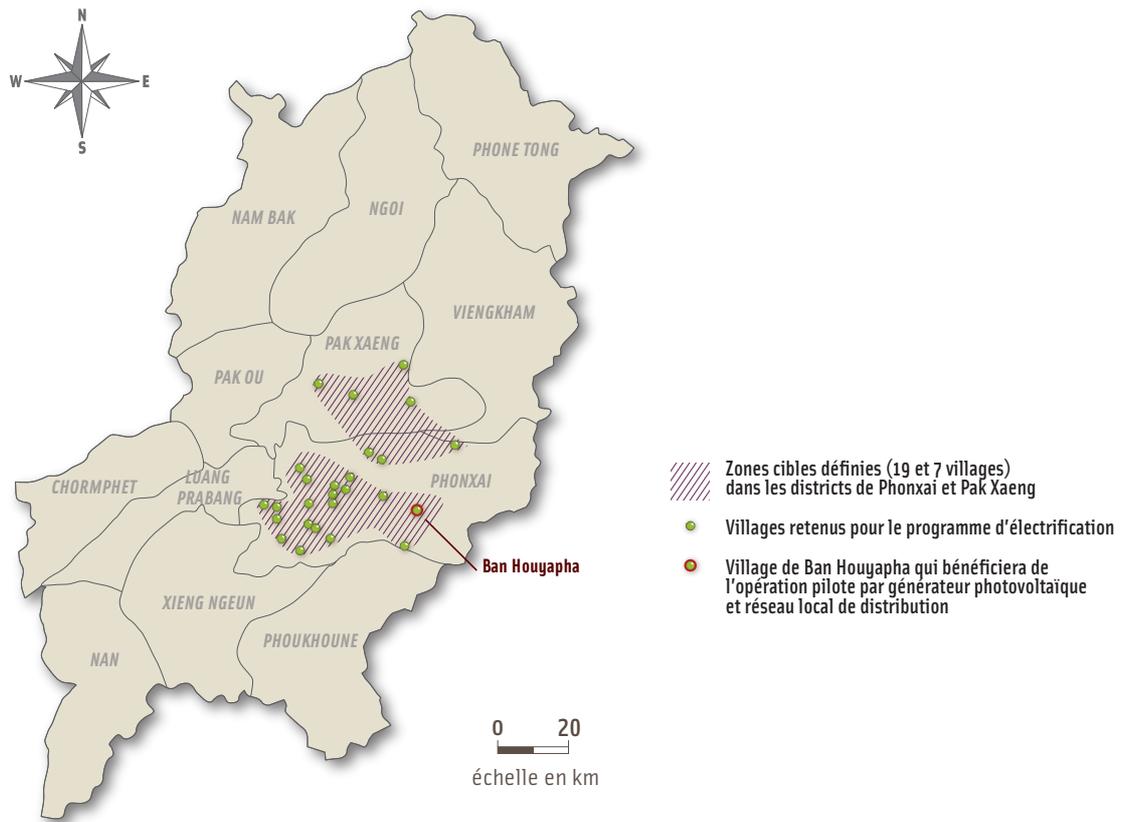
Ces données, analysées en 2011 grâce au logiciel Noria, ont permis de retenir plusieurs villages pertinents. Le travail de sélection a dû prendre en compte la particularité du contexte laotien qui évolue très rapidement.

Au final, 26 villages répartis dans 2 districts de la province ont été retenus. Ils font partie des 15 % de localités exclues des plans d'électrification par réseau du fait de leur isolement et de leur demande limitée en énergie. Leurs populations appartiennent majoritairement à des minorités ethniques.



Paysage montagneux de la province de Luang Prabang (Laos) abritant des villages isolés où vivent les minorités ethniques du pays.

Localisation des 26 villages retenus pour le programme d'électrification dans 2 districts de la province de Luang Prabang (Laos)



Proposition de 3 niveaux de service domestique et grille tarifaire associée

Types d'abonnement	Niveaux de service			Grille tarifaire	
	Applications	Durée d'utilisation journalière	Consommation en énergie (en Wh) moyenne par jour et par abonné	Frais de souscription initiale	Montant des redevances mensuelles
Service 1	1 lampe	4h	32	250 000 kip (soit 23 €)	10 000 kip (soit 0,9 €)
Service 2	2 lampes 1 prise pour radio ou recharge de téléphones portables	4h	124		30 000 kip (soit 2,8 €)
Service 3	2 lampes 1 prise pour radio ou recharge de téléphones portables	4h	284		55 000 kip (soit 5,1 €)
	1 prise pour TV	2h			

Malgré le faible niveau de vie des habitants du village, leur budget traditionnel pour des usages substituables par l'électricité (lampe à pétrole, pile, batterie) représente un budget d'environ 2 à 5 €/mois.

• **Étude des villages cibles**

Après sélection des villages cibles, le bureau d'études Sengsavang, prestataire de la Fondation, a mené une étude approfondie sur les contextes de chaque localité retenue (typologie, accessibilité, dynamisme socio-économique, etc.). Dans un échantillon représentatif de villages, des enquêtes détaillées ont précisé la demande en énergie et les capacités de paiement des populations.

En 2012, le traitement des données recueillies permettra de définir les modalités techniques et financières du programme d'électrification de ces villages cibles. Les gisements renouvelables valorisés seront le solaire et l'hydraulique, largement disponibles dans la province.

Volet 2 : Réalisation de 2 opérations pilotes d'accès à l'électricité

• **Opération par valorisation du gisement solaire**

→ **Contexte de développement**

Entre 2007 et 2009, la Fondation a mené l'électrification pilote du village de Phakéo au sud de la province de Luang Prabang, par générateur photovoltaïque de 4,8 kWc et réseau local de distribution. Cette expérience, pionnière au Laos, fait figure d'exemple depuis la mise en service des infrastructures.

Les interlocuteurs locaux ont souhaité mettre en place une seconde opération, cette fois au centre de la province, dans un contexte très différent.

L'évaluation comparée des deux sites sera utile pour la réplique à d'autres localités, sur l'ensemble de la province.

→ **Sélection du village**

En 2011, sur la base des informations collectées dans le cadre du volet 1, la Fondation et ses partenaires locaux ont mené un travail conjoint pour la sélection du village bénéficiaire de l'opération d'électrification par générateur photovoltaïque et réseau local de distribution.

Après une première sélection infructueuse, une nouvelle identification s'est avérée nécessaire. Plusieurs visites sur site du bureau d'études Sengsavang ont permis de confirmer le choix de Ban Houyapha compte tenu :

- de sa localisation, dans le district de Phonxai, au centre de la province ;
- du fort intérêt de la population pour accéder à l'électricité ;
- d'une ethnie différente de celle de Phakéo ;
- de la stabilité socio-politique ;
- d'un accès routier praticable ;
- d'un habitat concentré ;
- d'un emplacement possible et favorable du générateur solaire, etc.

→ **Étude de faisabilité**

Le bureau d'études Sengsavang a analysé la demande en énergie et la capacité à payer des 82 ménages (512 personnes) de Ban Houyapha.

Sur la base du retour d'expérience de Phakéo et d'autres études dans le contexte rural laotien, la Fondation et ses partenaires ont proposé des niveaux de service et une grille tarifaire acceptés à l'unanimité par la population et les autorités locales.

63 ménages, soit 77 % du nombre total de foyers de la localité, se sont déjà inscrits sur la liste de souscription.

Les informations collectées lors de l'étude de faisabilité permettront de procéder début 2012 au dimensionnement des infrastructures et à la rédaction du cahier des charges technique. Les installations auront lieu fin 2012-début 2013.

• **Opération par valorisation des huiles végétales disponibles localement**

→ **Contexte de développement**

Depuis 2009, et compte tenu d'un contexte local favorable, les interlocuteurs nationaux et régionaux de la Fondation ont souhaité étudier l'option d'électrification rurale par valorisation des huiles végétales locales.

La Fondation a fait preuve de beaucoup de précaution afin de s'assurer de la viabilité de l'opération avant sa réalisation concrète.



Le village de Ban Houyapha, à l'est de la province, est situé dans une vallée, à 36 km de la capitale du district de Phonxai. Il s'agit d'un village rural typique de la minorité ethnique Khammou avec une culture sur brûlis itinérante.

Facteurs de complexité et risques majeurs identifiés dans la mise en œuvre d'un projet pilote d'électrification d'un village par moteur alimenté en huiles végétales locales

	Facteurs de complexité	Risques
Au niveau de l'approvisionnement en biomasse :	<ul style="list-style-type: none"> - nécessité de plantations de jatropha pour compléter la ressource existante, - nécessité d'acheter des graines à l'extérieur du village avant la maturité des plants (au bout de 4 ans). 	<ul style="list-style-type: none"> - rendements plus faibles que prévu, - mauvaises récoltes, - mauvaise organisation de la filière des producteurs et collecteurs locaux en graines oléagineuses, - découragement des populations à terme devant l'activité chronophage de production et collecte des graines.
Au niveau technique :	<ul style="list-style-type: none"> - présence nécessaire d'un exploitant technique compétent en moteur alimenté huile végétale, - inadaptation du moteur alimenté en huile végétale aux bas régimes, pourtant fréquents en ERD, - difficultés de mise en œuvre de la maintenance (garantie fournisseur, prestataire technique basé à la capitale, matériel importé). 	<ul style="list-style-type: none"> - perte de la garantie du fournisseur, - mauvaise adaptation des modifications apportées au moteur, - encrassement fréquent des cylindres, - qualité de l'huile de jatropha filtrée localement insuffisante.
Au niveau de la viabilité financière de l'exploitation :		<ul style="list-style-type: none"> - les simulations des comptes de l'exploitation montrent un budget équilibré mais très sensible au prix d'achat des graines. Celui-ci est pourtant vulnérable dans le contexte local (tant pour les achats de graines à l'extérieur du village que pour maintenir, dans la durée, l'intérêt des producteurs et collecteurs locaux).

→ Étude de viabilité à l'échelle d'un village

Début 2011, la Fondation a mandaté le bureau d'études laotien LIRE, spécialiste de la biomasse-énergie, pour une étude approfondie des conditions de viabilité et de mise en œuvre, à l'échelle villageoise, d'une telle opération.

Pour croiser les points de vue, la Fondation a par ailleurs contacté différents porteurs de projets similaires et été attentive aux communications techniques de conférences internationales récentes sur l'usage des huiles végétales comme carburant pour l'électrification rurale.

Les différentes sources confirment la complexité de mise en œuvre et l'existence de risques majeurs dans ce type de projets, que ce soit d'un point de vue technique, ou dans le respect des équilibres sociaux et environnementaux locaux. À l'échelle mondiale, aucune expérimentation ne fait figure d'exemple reproductible.

Au regard de ces informations, la Fondation a décidé de ne pas lancer d'opération concrète. Les résultats de l'investigation menée sur cette option technologique seront en revanche capitalisés et diffusés.

Bilan et perspectives

Les activités menées en 2011 permettent de se positionner sur celles à réaliser en 2012 :

- élaboration du programme régional d'électrification par traitement et analyse des données collectées selon la méthodologie Noria ;
- installation de l'infrastructure électrique alimentée par générateur solaire et mise en service dans le village de Ban Houyapha, pour un accès au service de l'électricité de ses 500 habitants.

Les enseignements tirés des études et de l'opération concrète seront largement diffusés auprès des partenaires institutionnels et techniques locaux, ainsi que des possibles investisseurs et bailleurs de nouvelles opérations d'électrification, au bénéfice des populations rurales du Laos.

Énergie Solidarité Laos

Acronyme	ESLaos
Durée action	4 ans
Période	Janvier 2010 - Décembre 2013
Contrat	EEP

Objectifs

Élaborer un programme d'électrification d'envergure à Luang Prabang	Réaliser deux opérations pilotes avec solaire et biocarburant	Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une réplique à grande échelle dans la province	Former et sensibiliser les autorités locales à l'électrification décentralisée par énergies renouvelables
---	---	--	---

Programme de travail

Planification	Réalisation d'une étude NORIA sur la province de Luang Prabang et élaboration d'un programme d'envergure	Renforcement de la société civile pour faciliter la mise en œuvre de grands programmes		
Maîtrise d'ouvrage	Réalisation de 2 opérations d'électrification pilote (solaire et biocarburant) / Suivi et accompagnement des exploitants			
Diffusion	Analyse et diffusion des impacts du projet	Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux national et provincial	Ateliers de sensibilisation pour les autorités sur la nécessaire évolution de la politique nationale	

Partenariats locaux institutionnels

Ministère de l'Énergie du Laos	Province de Luang Prabang
--------------------------------	---------------------------

Partenariats opérationnels

LIRE, Sunlabob, Sengsavang

Budget

Budget prévisionnel sur 2009-2013	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget prévisionnel 2012	Budget prévisionnel 2013
208 700	Volet 1 : NORIA	1 293	80 021	55 688	43 555	28 405
290 794	Volet 2 : Opération pilote solaire	0	25 909	48 980	147 945	67 960
50 262	Volet 3 : Opération pilote biocarburant	0	29 990	20 803	0	0
550 548	BUDGET CONTRACTUEL	1 293	135 920	125 471	191 500	96 365
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
550 548	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	1 293	135 920	125 471	191 500	96 365

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2009-2013	Bailleurs	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits prévisionnels 2012	Produits prévisionnels 2013
208 962	Volet 1 : NORIA	1 293	80 021	55 688	43 555	28 405
76 000	MEDDTL	576	43 800	8 000	16 500	7 124
0	Autre bailleur		0	0	0	0
10 000	ADEME		10 000	0	0	0
0	EEP		0	0	0	0
122 245	FONDATION	717	26 221	47 688	27 055	21 281
290 794	Volet 2 : Opération pilote solaire	0	25 909	48 980	147 945	67 960
52 000	MEDDTL		13 000	4 000	23 000	12 000
30 000	SOGELINK			30 000	0	
100 000	EEP		0	0	100 000	0
	Autre bailleur					
108 794	Fondation		12 909	14 980	24 945	55 960
50 793	Volet 3 : Opération pilote biocarburant	0	29 990	20 803		0
10 000	ADEME		10 000	0		
0	EEP			0		
40 793	Fondation		19 990	20 803		
550 548	PRODUITS TOTAUX	1 293	135 920	125 471	191 500	96 365

Répartition en volets d'action

215 314	Planification	1 293	80 021	74 000	50 000	10 000
278 797	MOD	0	40 000	50 000	118 797	70 000
56 437	Diffusion	0	15 899	1 471	22 703	16 365

Décompte des hommes-jours

Période 2009-2013	Hommes-jours	2009	2010	2011	Prévisionnels 2012	Prévisionnels 2013
225	Volet 1	2	110	44	47	22
8	YBC		3	2	2	1
35	YM	1	15	8	7	4
27	NG		10	10	5	2
3	CB	1	2	0	0	0
126	SD		64	22	30	10
5	CD		5			
5	ND		2	1	1	1
8	INH expert junior KB		8			
7	INH expert junior MP			1	2	4
0,5	INH expert senior		0,5			
228	Volet 2	0	49	45	80	54
9	YBC		2	2	4	1
34	YM		9	9	10	6
38	NG		8	10	15	5
2	CB		2	0	0	0
139	SD		27	22	50	40
1	CD		1			
4	ND		0	1	1	2
1	INH expert junior MP			1		
36	Volet 3	0	22	14	0	0
1	YBC		0	1		
4	YM		1	3		
3	NG		2	1		
1	CB		1	0		
23	SD		17	6		
0	CD		0			
2	ND		1	1		
2	INH expert junior MP			2		
489	TOTAL	2	181	103	127	76

* : 7h/jour

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2011

3 • Énergie Solidarité Sénégal 2

Démarré fin 2008, le programme vise un changement d'échelle des projets d'accès à l'électricité en Basse Casamance. L'électrification de 8 villages de la commune rurale de Ouonck par phases successives d'installation constitue une première étape dans cette dynamique. À la fin de l'année 2011, 140 familles et une dizaine d'acteurs sociaux et économiques de Ouonck ont bénéficié d'un accès à l'électricité grâce à ce projet. La recherche de partenaires pour la réplification à plus grande échelle est en cours, avec la promotion du programme élaboré pour 40 villages de la région.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Électricité de France, Fondation Macif, Fondation Poweo, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Lancé fin 2008 et couvrant la période 2008-2013, le programme Énergie Solidarité Sénégal 2 comprend 3 volets d'action :

- planification d'électrification rurale au niveau régional par énergies renouvelables ;
- réalisation d'une opération d'accès à l'électricité à l'échelle d'un ensemble de villages d'une commune rurale et suivi de ses impacts ;
- diffusion des résultats par ateliers et publications.

Objectifs généraux du programme

- Accroître la disponibilité de l'énergie électrique en Basse Casamance.
- Mettre en œuvre une méthodologie de planification énergétique favorisant le changement d'échelle.
- Accompagner les exploitants et acteurs locaux.

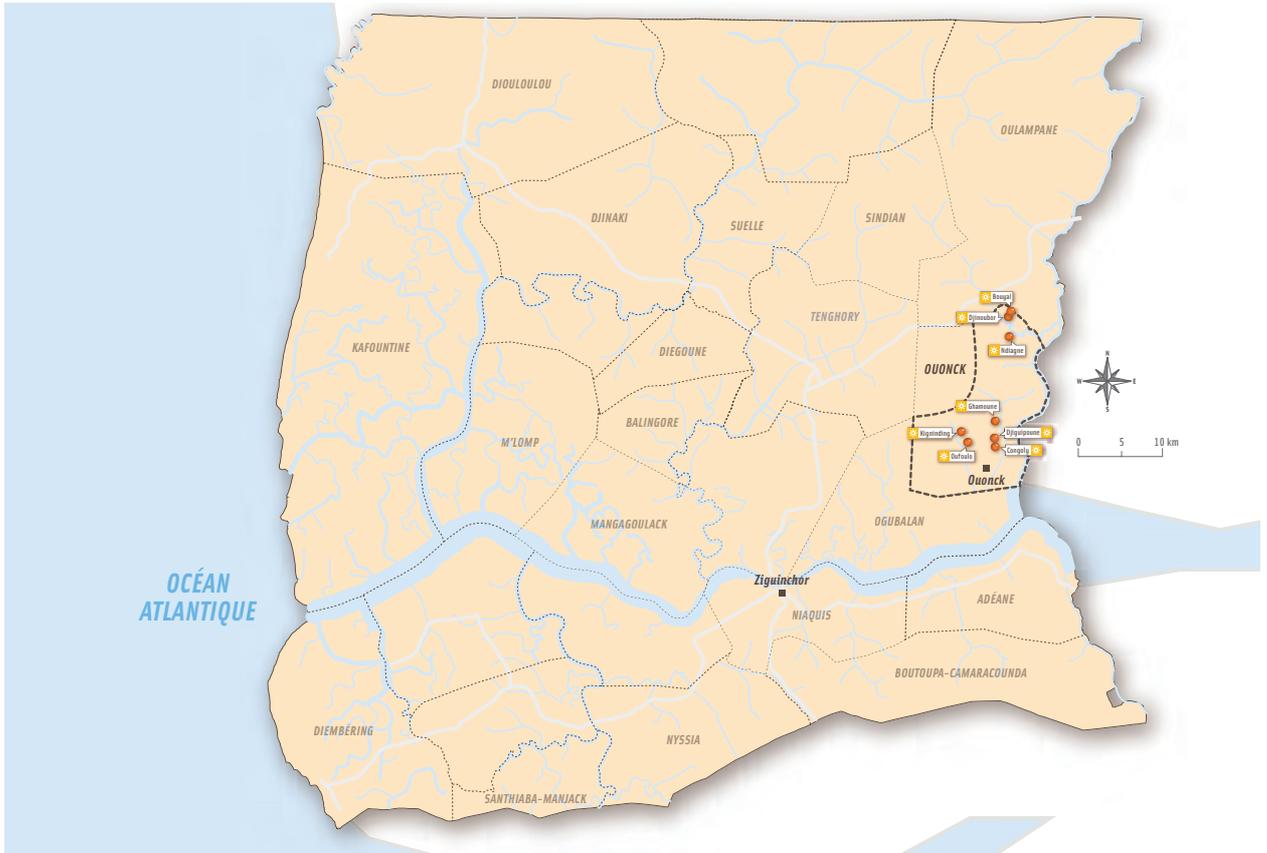
Résumé 2011

- Promotion du programme d'électrification rurale par énergie solaire concernant 40 villages de la région Basse Casamance auprès de partenaires financiers et techniques.
- Réalisation d'une deuxième phase d'électrification dans les 8 villages de la commune de Ouonck ciblés par le programme, avec 56 systèmes photovoltaïques installés, pour des usages domestiques, sociaux et économiques.
- Premières mesures d'impacts.



L'éclairage, de bonne qualité, permet des études du soir dans de bien meilleures conditions.

2011



Localisation des 8 villages de la commune rurale de Ouonck électrifiés dans le cadre du programme, dans la région de Basse Casamance (Sénégal).

Activités menées en 2011

Volet 1 : Élaboration d'un programme d'électrification par énergies renouvelables d'envergure régionale

- **Recherche de partenaires techniques et financiers**

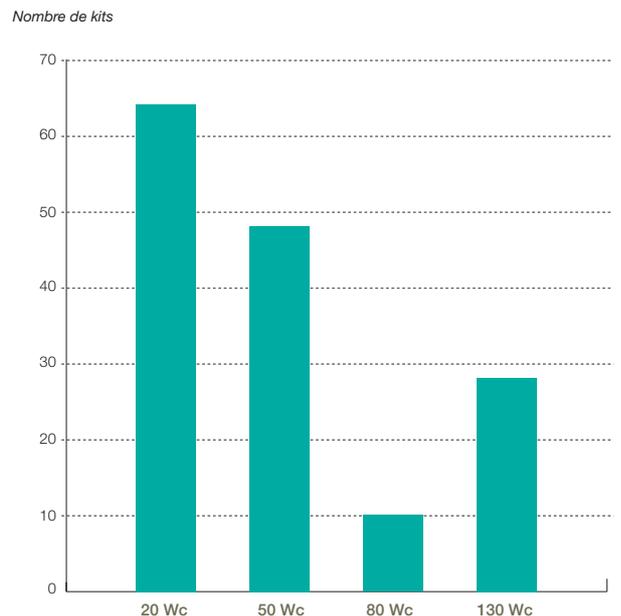
En 2009 et 2010, la Fondation a élaboré un programme pour l'électrification de 40 villages de la région Basse Casamance, représentant environ 35 000 bénéficiaires ayant accès aux usages domestiques, sociaux et économiques de l'électricité.

Lors d'un déplacement sur site, la Fondation a présenté les résultats du programme aux présidents des communes rurales concernées et à ses partenaires sur le terrain susceptibles d'être impliqués dans la mise en œuvre du programme.

Par ailleurs, pour promouvoir la réalisation de ce programme, la Fondation a démarré en 2011 la recherche de financements en France et en Europe. La brochure élaborée en 2010 a été utilisée comme support de communication.

Le volet d'électrification des 8 villages de la commune de Ouonck constitue une première étape du programme d'électrification dont le retour d'expérience sera valorisé dans la recherche de partenariats financiers pour son extension.

Répartition des 150 kits installés à Ouonck en fonction de la puissance





Le coordinateur et le président du CGESO accueillent une abonnée du service électrique à leur bureau.



Vérification du bon état et de la propreté du module d'une installation à Ouonck par l'un des 5 techniciens prestataires du CGESO.

Volet 2 : Réalisation d'une opération dans 8 villages de Ouonck

• Deuxième phase d'installation et suivi des travaux

Fin 2010, une première phase d'électrification dans les 8 villages ciblés par le projet avait été mise en œuvre avec l'installation de 94 systèmes solaires individuels d'une puissance de 20 à 130 Wc pour des usages principalement domestiques. À l'issue de la réception technique sur site en janvier 2011, et avant leur mise en service, la propriété des équipements a été transférée à la commune rurale de Ouonck.

2011 a permis une nouvelle phase d'installation de 56 systèmes photovoltaïques individuels fournis par Tenesol Afrique de l'Ouest associé à un installateur local pour la réalisation des travaux en novembre 2011. Les techniciens locaux du comité de gestion ont participé activement aux travaux, dans le cadre de leur formation continue.

La réception technique des équipements a eu lieu en fin d'année, suivie par leur transfert de propriété à la commune de Ouonck et leur mise en service, comme ce fut le cas pour la première phase.

Au final, fin 2011, ce sont plus de 140 familles et une dizaine d'acteurs sociaux (lieux de culte, foyers) et économiques (boutiques, vidéoclubs) qui bénéficient d'un accès à l'électricité grâce au projet.

D'autres usages productifs de l'électricité (maraîchage, soudure, etc.), identifiés en 2011 comme des opportunités pour le développement économique de la localité, seront explorés en 2012. Un dimensionnement spécifique des systèmes solaires susceptibles de les électrifier et un accompagnement de l'entre-

preneur seront en effet nécessaires pour s'assurer de la viabilité de l'activité économique créée.

• Accompagnement de l'exploitant local des infrastructures

Fin 2010, le bureau d'études CIDS, prestataire local de la Fondation, avait contribué à la création, formalisation et formation à la gestion d'infrastructures électriques du Comité de gestion d'électrification solaire de Ouonck (CGESO). Son statut est celui d'un groupement d'intérêt économique.

En 2011, le CIDS a poursuivi son appui au renforcement des compétences des membres du CGESO sur les aspects commerciaux, administratifs et financiers de l'exploitation. Il s'est assuré de l'appropriation des outils mis en place, essentiels pour une gestion rigoureuse de l'exploitation et notamment des recouvrements.

Les 5 techniciens locaux, prestataires du CGESO, ont participé activement aux travaux d'installation et aux séances de formation théorique et pratique organisées pour permettre le renforcement de leurs compétences. Ils sont aujourd'hui opérationnels pour l'entretien, la maintenance de base et les éventuelles déposes de systèmes, en cas d'impayés.

Le mécanisme d'électrification par phases successives permet une montée en compétences effective des membres du CGESO et des techniciens locaux, chacun devenant de plus en plus autonome et capable de faire face aux imprévus.

L'électrification de plusieurs villages d'une même commune rurale a demandé, compte tenu de la dispersion des villages, l'élaboration et la mise en place d'une organisation et de procédures pertinentes afin de disposer d'une chaîne de décisions et d'une rapidité d'intervention adaptées.

2011

• **Mise en place d'une méthodologie de suivi d'impacts**

Un travail d'élaboration d'une grille d'indicateurs et d'analyse de la situation initiale (de référence) dans les 8 villages cibles de Ouonck selon ces indicateurs avait été réalisé en 2010. Les indicateurs de la grille s'inscrivent dans les thématiques exprimées dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement : pauvreté, éducation, santé, environnement, économie locale, etc.

En 2011, les questionnaires ont été actualisés pour permettre d'évaluer la situation un an après électrification et la méthodologie de traitement et d'analyse des données précisées en étroite coopération avec le CIDS, prestataire local de la Fondation. Des questions sur la satisfaction du service par les abonnés ont été ajoutées aux objectifs de l'enquête.

La prochaine mission de terrain se déroulera début 2012, exactement un an après la mise en service des systèmes de la première phase d'électrification. Le traitement et l'analyse des données collectées permettront d'apprécier les effets de l'arrivée de l'électricité sur les conditions de vie des ménages et d'appréhender le degré de satisfaction du service et, ainsi, les axes éventuels d'amélioration ou de renforcement à prévoir. Ce rythme annuel d'actualisation des données sur la situation des bénéficiaires sera maintenu pour la suite du programme.

Volet 3 : Diffusion des résultats

En novembre 2011, une brochure informative de 4 pages sur le projet de Ouonck a été éditée et diffusée aux différents partenaires financiers et techniques de la Fondation. À Ouonck, sa diffusion aux partenaires institutionnels régionaux et locaux et dans les autres communes rurales contribue à la visibilité du projet et au partage d'expériences.

Bilan et perspectives

Cette troisième année du programme a permis de réaliser une deuxième phase d'installation de systèmes photovoltaïques dans les 8 villages cibles de Ouonck, en étroite collaboration avec les collectivités locales et territoriales, et de commencer à diffuser auprès des partenaires techniques et financiers les résultats du programme de réplique de ces modalités à 40 villages de la région.

La Fondation poursuivra l'électrification de Ouonck jusqu'à la fin du programme. En parallèle, l'appui au comité de gestion local lui permettra de consolider ses bases pour une gestion complètement autonome et professionnelle.

Cette opération menée dans 8 villages constitue une première étape du changement d'échelle. Les enseignements tirés seront capitalisés et largement valorisés dans la promotion d'une extension à plus grande échelle.



Les usages de l'éclairage moderne et des récepteurs électriques par les ménages de Ouonck sont variés. Ils servent principalement à l'accès à l'information et au divertissement de la famille, au travail scolaire des enfants à domicile et à l'éclairage des commerces familiaux en soirée (boutiques, artisanat).

Énergie Solidarité Sénégal 2

Acronyme	ESSEN 2
Durée action	5 ans
Période	Décembre 2008 - Décembre 2014
Zone géographique	Sénégal

Objectifs

Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région cible	Mettre en œuvre une méthodologie de planification énergétique pour favoriser le changement d'échelle	Accompagner exploitants et acteurs locaux
---	--	---

Programme de travail

Planification	Élaboration d'un programme régional d'électrification à partir d'énergies renouvelables	Recherche de financements et appui à la mise en œuvre
Maîtrise d'ouvrage	Réalisation d'1 opération pilote innovante d'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables dans la région cible	Mise en place d'indicateurs de suivi d'impacts
Diffusion	Diffusion des résultats de l'action via des brochures et l'organisation d'ateliers d'échange	

Partenariats locaux institutionnels

Direction de l'Énergie	Agence sénégalaise d'électrification rurale
------------------------	---

Partenariats opérationnels

Conseil Régional de Ziguinchor	Agence régionale de développement
--------------------------------	-----------------------------------

Budget

Budget de l'action sur 2008-2014	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget prévisionnel 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014
1 000 750	Budget contractuel	1 908	133 456	203 792	170 044	205 000	178 050	108 500
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
1 000 750	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	1 908	133 456	203 792	170 044	205 000	178 050	108 500

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2014	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits prévisionnels 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014
50 000	POWEO	0	0	10 000	20 000	20 000	0	0
285 000	EDF	0	15 000	60 000	60 000	50 000	50 000	50 000
150 000	MEEDDM	2 000	71 500	54 000	22 500	0	0	
125 000	MACIF			50 000	25 000	25 000	25 000	
30 000	DEMETER	0	0	0		10 000	10 000	10 000
90 000	SYNERGIE SOLAIRE	0	0	0		30 000	30 000	30 000
0	AUTRE	0	0	0		0	0	0
270 750	DONS	-92	46 956	29 792	42 544	70 000	63 050	18 500
1 000 750	PRODUITS TOTAUX	1 908	133 456	203 792	170 044	205 000	178 050	108 500

Répartition en volets d'action

241 908	Planification	1 908	90 000	100 000	40 000	10 000	0	
475 000	MOD	0	10 000	85 000	120 000	140 000	60 000	60 000
283 842	Diffusion	0	33 456	18 792	10 044	55 000	118 050	48 500

Décompte des hommes-jours

Période 2008-2014	Hommes-jour	2008	2009	2010	2011	Prévisionnel 2012	Prévisionnel 2013	Prévisionnel 2014
23	YBC		1	8	4	5	4	1
83	YM	1	22	16	10	14	14	6
118	NG	2	41	34	10	6	15	10
0	CB	0	0	0	0	0	0	
345	SD		24		41	70	120	90
101	EM		7	70	24			
4	CD		2	2	0			
10	ND		2	2	2	2	2	
9	InH Expert Junior				3	3	3	
693	TOTAL	3	99	132	94	100	158	107

* : 7h/jour

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2011

4 • Crédit Énergie Burkina Faso

La vente de kits photovoltaïques dans le cadre du Crédit Énergie par 4 agences du Réseau des Caisses Populaires du Burkina a permis à plus de 4 100 personnes d'avoir accès à l'électricité en milieu rural. Évalué fin 2011, le programme montre que les familles bénéficiaires ont vu leurs conditions de vie s'améliorer. De nombreux commerçants ou artisans ont pu aussi développer leurs activités grâce au solaire. La modalité de crédit, l'apport d'une subvention, la qualité des systèmes fournis par un distributeur burkinabé et le sérieux du service proposé par un installateur local ont participé à la réussite de ce programme. Il sera ensuite répliqué à plus grande échelle à partir de 2012 dans le nouveau programme Micrésol lancé par la Fondation et initié dans le cadre de la Facilité Énergie 2 de la Commission européenne.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Ademe, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Crédit Énergie Burkina Faso (Creden) a débuté en 2008 et s'est achevé fin 2011.

Il s'est déroulé dans les provinces du Kourittenga et de Boulgou, à l'est de la capitale.

En partenariat avec le Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB), il a permis à des ménages, des commerçants ou des artisans d'acquérir un kit solaire dans une gamme de 16 à 135 Wc. Un élément subvention moyen de 50 % et un crédit sur 3 ans ont levé les réticences d'achat.

Objectifs généraux du programme

L'objectif global de l'action était d'accroître la disponibilité en énergie électrique dans une partie de la région du Centre-Est, où le réseau national de la Sonabel, la société électrique nationale, ne peut être étendu compte tenu de la dispersion de l'habitat.

Résumé 2011

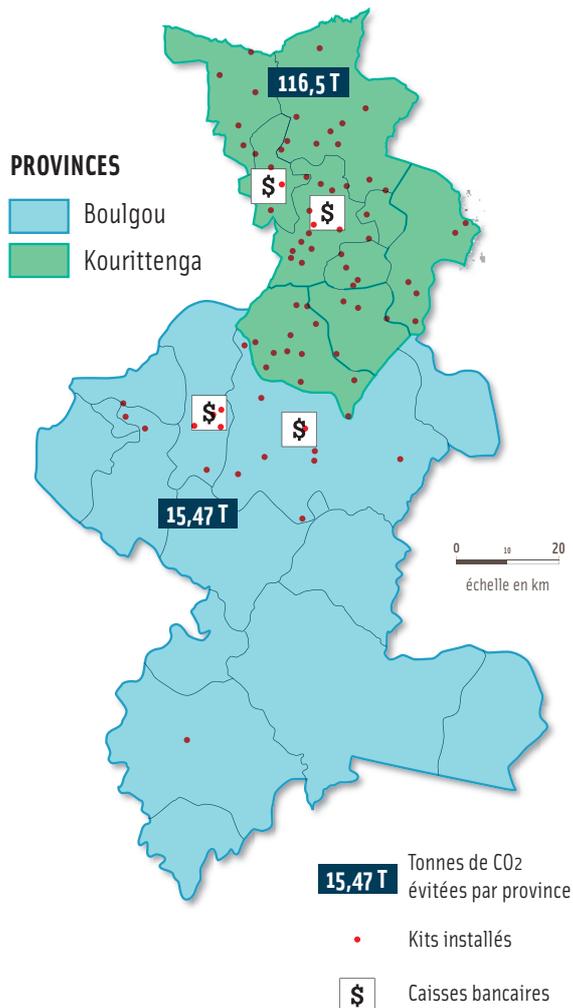
- Des adaptations du logiciel SIG Nomade ont permis de mieux suivre l'état de fonctionnement des systèmes installés et le calcul des émissions de CO₂ évitées.
- Une évaluation finale du programme a été réalisée. Ses résultats ont été analysés, capitalisés et diffusés auprès des partenaires locaux.



L'éclairage des lieux communautaires permet une meilleure convivialité..

Tonnes de CO₂ évitées depuis le début
du programme

2011



Activités menées en 2011

Suivi des installations et des émissions de CO₂ évitées

Le boîtier GPS Nomade permet une localisation des kits solaires installés et un enregistrement de leurs paramètres de fonctionnement.

Une première version avait été testée en 2010 par Beta, l'installateur local en charge de la maintenance, et la Fondation. Ces tests ont permis d'améliorer le fonctionnement en 2011, avec :

- la simplification du logiciel du boîtier GPS Nomade pour qu'il soit facilement utilisable par les techniciens de Beta ;
- l'amélioration du guide d'utilisation de ce logiciel pour le rendre plus pédagogique.

À l'issue de cette optimisation, l'organisation des tournées de maintenance des kits installés et de suivi de leur bon fonctionnement est facilitée et les données collectées sont plus aisément exploitables par la société Beta et la Fondation.

Par ailleurs, le suivi du fonctionnement des kits solaires permet le calcul de la quantité de tonnes de CO₂ évitées depuis la date de leur installation et pendant leur durée de fonctionnement effective.

Ainsi, depuis le début de la mise en œuvre du programme Crédit Énergie, 132 tonnes de CO₂ ont pu être évitées, selon la méthodologie des baselines du Mécanisme de développement propre (MDP).

Évaluation finale du programme

Dans le cadre du programme Crédit Énergie, les installations de kits solaires se sont achevées fin 2010. Entre 2008 et 2010, 143 kits ont ainsi été diffusés. Ils répondent à 2 types d'usages :

- les usages domestiques, pour les besoins des ménages tels que l'éclairage, la recharge de téléphones portables, l'alimentation de TV et/ou radio, etc. ;
- les usages économiques, dont la demande est croissante, pour les besoins de petits entrepreneurs (ou de groupements féminins par exemple) cherchant à développer des activités génératrices de revenus.

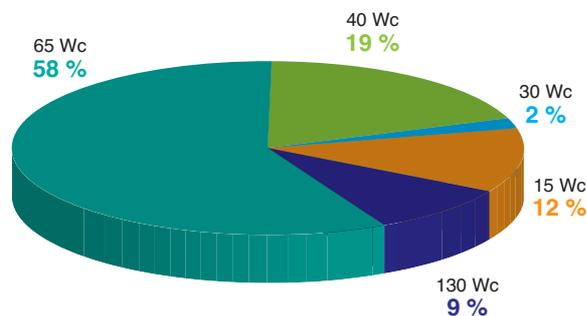
En 2011, une évaluation finale a été réalisée par deux experts locaux, dans le but de :

- vérifier dans quelle mesure les objectifs du programme ont été atteints ;
- repérer les points forts, les points faibles et les limites du projet afin d'en tirer les leçons pour sa réplique à plus grande échelle.

Les principales conclusions :

- la bonne interaction entre les nombreuses parties prenantes (Fondation, Caisses Populaires, fournisseur K&K International, installateur Beta, coordinateur Beta) a permis d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs du programme ;

Répartition des kits vendus et installés
selon leur puissance entre 2008 et 2011



Types d'activités économiques développées grâce à des kits de la gamme Creden

Activités de commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de petits commerces et/ou de bars restaurants la nuit - Centre de recharge de téléphones portables - Location de lampes portables
Artisanat de service	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéoclubs - Coiffure
Artisanat de production	<ul style="list-style-type: none"> - Couture

- le large éventail de kits de la gamme proposée a permis de répondre à la demande, aussi bien en milieu rural qu'en milieu périurbain, et de rendre un service satisfaisant ;
- les équipements fournis sont de bonne qualité et fiables ;
- l'implication des techniciens de proximité de l'équipe Beta a permis une diminution des coûts et des délais d'installation, ainsi qu'un service de maintenance régulier et de qualité ;

- le taux de remboursement des crédits octroyés par les Caisses Populaires pour l'acquisition de kits est très satisfaisant.

Cette analyse a été partagée par l'ensemble des partenaires locaux, la capitalisation du retour d'expérience par toutes les parties prenantes étant essentielle. En effet, les informations et observations des partenaires locaux seront valorisées dans le cadre du programme Micrésol.



Association de femmes proposant la location de lampes portables et la recharge de téléphones.

2011

Nombre de kits diffusés et de bénéficiaires du programme

Type de kit et puissance	Nombre de kits diffusés	Nombre total de ménages bénéficiaires	Nombre de personnes bénéficiaires ^{(1), (2)}
Kits à usage domestique et/ou économique			
16 Wc	12	12	120
43 Wc	29	29	290
65 Wc	92	92	920
135 Wc	2	2	20
Kits – centrales de recharge de lampes portables⁽³⁾			
16 Wc (6 lampes)	3	18	180
50 Wc (42 ou 54 lampes)	6	258	2 580
TOTAL	144	411	4 110

(1) : Au Burkina Faso, un ménage comporte en moyenne 10 personnes. C'est ce chiffre qui a été considéré pour le calcul du nombre total de bénéficiaires

(2) : Il n'a pas été tenu compte des personnes faisant appel aux services rendus par les activités économiques (couturiers, coiffeurs, recharges de télé-phones portables, vidéoclubs, etc.).

(3) : Le nombre de lampes connectées à un module 50 Wc peut être adapté au nombre de ménages intéressés, dans la limite de 54 lampes.

Bilan et perspectives

Après plusieurs années de mise en œuvre de la modalité Crédit Énergie, le bilan est très satisfaisant :

- les acteurs institutionnels, notamment la Direction générale de l'énergie, ont marqué un intérêt prononcé pour ce projet qui vise à faciliter la vente de produits solaires, modalité innovante au Burkina Faso ;
- le Réseau des Caisses Populaires du Burkina s'est révélé être un partenaire local dynamique, efficace et très bien implanté sur le territoire du Centre-Est ;
- la forte implication du fournisseur et de l'entrepreneur chargé du service d'installation/maintenance a été une clé du succès du projet ;
- de manière générale, les partenaires ont donc acquis une expérience significative et valorisable dans le cadre de projets futurs ;
- la demande de nouveaux clients, qu'elle soit issue du milieu rural ou périurbain, pour développer des usages domestiques ou économiques ne cesse de croître dans la zone.

2011 a marqué l'achèvement du programme Crédit Énergie Burkina Faso. Compte tenu de ces résultats positifs, une proposition de réplification à l'ensemble des 20 agences bancaires de la région du Centre-Est a été soumise à la Commission européenne, en partenariat avec le Réseau des Caisses Populaires.

Ce programme, appelé Micrésol, a été retenu par la Commission européenne et a débuté mi-2011. Il vise la diffusion de 1 000 kits solaires d'ici à 2015 !



Coiffeur utilisant une tondeuse électrique grâce au kit solaire.

Crédit Énergie Burkina Faso

Acronyme	CREDENBF
Durée action	4 ans
Période	Janvier 2008 - Décembre 2011

Objectifs

Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région de Tenkodogo en faisant appel aux énergies renouvelables	Valoriser les émissions de carbone évitées par le projet	Renforcer les compétences en matière d'électrification rurale des acteurs institutionnels locaux
--	--	--

Programme de travail

Maîtrise d'ouvrage	Formation, assistance technique et suivi	Appui financier aux Caisses Populaires pour la diffusion de kits photovoltaïques à crédit
Diffusion	Diffusion des résultats de l'action via des brochures d'information, un outil SIG en ligne et des ateliers d'échange	

Partenariats locaux institutionnels

Direction générale de l'énergie	Fonds de développement de l'électrification
---------------------------------	---

Partenariats opérationnels

Région de Tenkodogo	Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso
---------------------	---

Budget

Budget de l'action sur 2008-2011	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011
233 334	Total contractuel	58 748	81 005	83 503	10 078
0	Actions complémentaires	0	0	0	0
233 334	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	58 748	81 005	83 503	10 078

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2014	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011
102 500	ADEME	12 500	30 000	60 000	
75 000	MEEDDAT	35 000	24 000	9 000	7 000
55 834	FONDATION	11 248	27 005	14 503	3 078
233 334	PRODUITS TOTAUX	58 748	81 005	83 503	10 078

Répartition en volets d'action

162 000	Maîtrise d'ouvrage	45 000	70 000	45 000	2 000
71 334	Diffusion	13 748	11 005	38 503	8 078

Décompte des hommes-jours

Période 2008-2011	Hommes-jours	2008	2009	2010	2011
4	YBC	1	1	2	0
26	YM	6	9	10	1
40	NG	13	14	12	1
10	SD	9	1		
24	EM		1	22	1
8	CD	3	3	2	
6	ND	2	2	2	
2	InH expert junior			1	1
120	TOTAL	34	31	51	4

* : 7h/jour

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2011

5 • Électricité verte au Burkina Faso

Gâce aux enseignements tirés des électrifications pilotes des localités de Tensobentenga et Bougretenga, et suite à une étude Noria dans la province du Kourittenga, le programme “Électricité verte au Burkina Faso” a pu voir le jour. Il vise l’amélioration des conditions de vie de la population de 6 localités de la province grâce à leur électrification par kits solaires photovoltaïques.

Pour la première fois, la taille du marché et la proximité géographique des localités cibles ont permis à la Fondation d’impliquer un entrepreneur privé local, qui sera en charge de l’exploitation des équipements électriques. Les premières installations auront lieu début 2012 et se poursuivront jusqu’en 2015, avec au final 500 abonnés visés.



Partenaires financiers

Ministère de l’Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Fondation Macif, Fondation Caritas, EDF, GDF Suez, Fondation Énergies pour le Monde.

- Identification d’un entrepreneur local basé à Koupéla, au cœur de la zone d’intervention, pour l’exploitation des systèmes solaires.

Présentation du programme

Démarré fin 2010, et couvrant la période 2010-2015, “Électricité verte au Burkina Faso” vise l’électrification d’un groupe de 6 villages de la province, par systèmes solaires photovoltaïques individuels.

Ce programme s’appuie sur la capitalisation d’expérience des opérations pilotes de Tensobentenga et Bougrétenga et sur les résultats de l’étude Noria menée dans la province du Kourittenga en 2008-2009. Il permet donc à la Fondation de mettre en œuvre, et pour la première fois au Burkina Faso, une opération de grande envergure issue d’une étude Noria. Il est mené en étroite collaboration avec la Direction générale de l’énergie (DGE) et le Fonds de développement de l’électrification (FDE). Ce dernier s’est engagé à cofinancer l’électrification de 2 des 6 localités visées à partir de 2012.

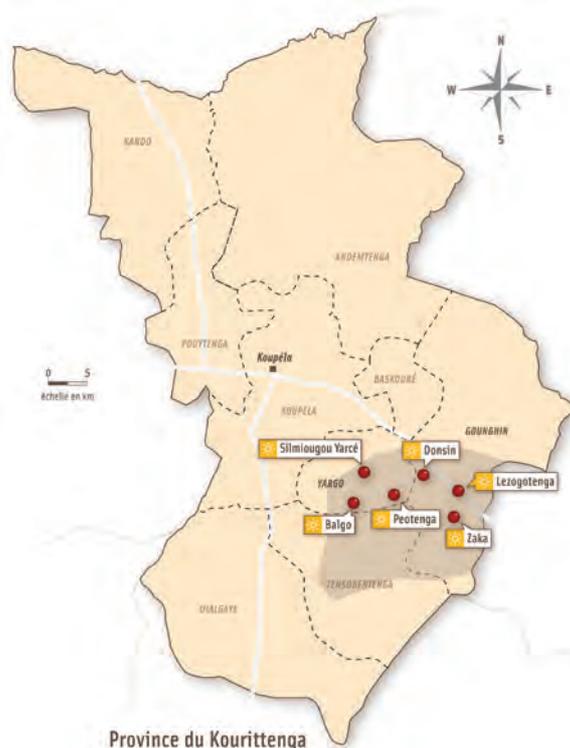
Objectifs généraux du programme

- Satisfaire la demande de la population rurale d’accéder à l’électricité.
- Contribuer à la réduction de la pauvreté dans 6 localités de la province du Kourittenga.
- Accompagner les exploitants et acteurs locaux.

Résumé 2011

- Sélection des 6 localités visées par le programme.
- Organisation d’un atelier de lancement du projet.
- Étude de terrain pour la sensibilisation de la population cible et l’estimation de la demande en services électriques dans les 6 localités.
- Sélection d’un prestataire burkinabè pour la fourniture et l’installation de systèmes solaires photovoltaïques.

Zone d’intervention du programme Électricité verte au Burkina Faso



2011

Population des 6 localités et des 2 communes rurales visées par le programme

Communes rurales	Population	Localités	Population estimée
Gounghin	35 172	Zaka	471
		Lezogotenga	1 910
		Donsin	905
Yargo	14 608	Simiougou Yarcé	980
		Peotenga	756
		Balگو	1 779
Total	49 780	Total	6 801

Activités menées en 2011

Sélection des 6 localités visées par le programme

Le programme “De l’électricité verte pour 100 000 ruraux au Burkina Faso”, élaboré en 2010 suite à une étude Noria, visait initialement 12 localités de la province du Kourittenga. Début 2011, la Direction générale de l’énergie a intégré 6 de ces 12 localités au sein de sa programmation nationale d’électrification rurale.

Ainsi, pour une meilleure lisibilité, le programme visant aujourd’hui les 6 localités retenues a été renommé “Électricité verte au Burkina Faso”.

Ces 6 localités, proches les unes des autres, sont situées dans 2 communes rurales de la province : Yargo et Gounghin et présentent des caractéristiques similaires.

Organisation d’un atelier de lancement du projet

Le 1^{er} juillet, un atelier local de lancement du programme s’est tenu à Koupéla, en présence de représentants du haut-commissariat de la province du Kourittenga, des communes rurales de Yargo et Gounghin et de chacune des 6 localités visées par le programme.

Cet atelier a permis de confirmer l’étendue du pro-

gramme, d’informer et de sensibiliser les participants sur ses modalités d’exécution, de présenter la grille tarifaire prévisionnelle et le service associé de fourniture de service électrique.

À cette occasion, les élus locaux, notamment les maires, ont réitéré leur fort intérêt pour ce projet, porteur selon eux de vraies perspectives de développement.

Sensibilisation de la population cible sur l’électrification par systèmes solaires photovoltaïques

Dans le cadre de réunions publiques organisées dans chacune des 6 localités cibles, en présence du chef de village et de personnes ressources, les différentes modalités d’électrification ont été présentées aux usagers potentiels.

Les séances de sensibilisation ont porté sur :

- la présentation des atouts et des limites d’une électrification par systèmes solaires photovoltaïques individuels et des modalités générales d’exploitation ;
- la présentation des règles de souscription et d’abonnement aux usagers potentiels.

Sur la base de ces séances de sensibilisation et d’information, les usagers potentiels, selon leurs capacités de paiement, ont pu se positionner sur le service souhaité en s’inscrivant sur des listes de souscription d’abonnements.

Caractéristiques des localités sélectionnées

Caractéristiques économiques

- Une population essentiellement rurale, avec un secteur économique dominant : l’agriculture.
- La présence de nombreuses activités économiques de commerce et d’artisanat : boutiques, restaurants, vidéoclubs, forgerons, mécaniciens.

Infrastructures sociales

- Un faible accès à l’éducation, à la santé, à l’eau et aux services de l’énergie

Caractéristiques topographiques

- Des localités éloignées du réseau électrique existant.
- Une taille limitée (100 à 300 familles en moyenne).
- Un habitat très dispersé.

Climat

- Une ressource énergétique solaire très importante (ensoleillement élevé et régulier).

Caractéristiques de la demande

- Une demande en énergie et des capacités de paiement relativement faibles.

Estimation du nombre de futurs abonnés dans les 6 localités

Suite aux séances de sensibilisation, un recensement a été mené par le bureau d'études local Sinco dans les 6 localités en vue d'actualiser le marché potentiel et la demande en énergie, estimés en 2009 dans le cadre de l'étude Noria.

Ce recensement a permis d'estimer le nombre d'abonnés par localité, par type d'usage (domestique, social avec des écoles et des lieux de culte, économique avec des boutiques et vidéoclubs) et par niveau de service. L'analyse de la demande en électricité a également permis de dimensionner les systèmes solaires à installer, la gamme proposée allant de 30 Wc à 130 Wc.

Avec près de 500 abonnés visés, le taux de raccordement sera d'environ 45 % de la population, valeur habituellement rencontrée pour une électrification villageoise en Afrique subsaharienne.

Lancement d'un appel d'offres local et sélection d'un fournisseur de matériel

Fin juillet, la Fondation a lancé auprès d'acteurs burkinabè un appel d'offres pour la fourniture et l'exploitation des équipements, comprenant 2 lots :

- la fourniture, le transport et l'installation des systèmes dans les villages cibles ;
- l'exploitation et la gestion des équipements installés dans le cadre d'une autorisation officielle.

Suite à l'analyse des propositions techniques et financières reçues, le groupement associant les deux structures suivantes a été retenu :

- le fournisseur K&K International, basé à Ouagadougou, avec qui la Fondation a travaillé à plusieurs reprises et qui propose un matériel de qualité et une grande souplesse d'intervention ;
- l'entrepreneur local Beta, basé à Koupéla.

Une commande de 80 systèmes a été passée en novembre pour une première phase d'installation dans 2 localités, prévue début 2012.

Le phasage des installations de systèmes électriques permet de :

- respecter le rythme d'abonnement des futurs usagers qui dépend de plusieurs facteurs économiques, sociaux et saisonniers ;
- permettre à l'exploitant local de s'organiser en interne de manière progressive pour la gestion de ses systèmes.

Identification et accompagnement d'un exploitant local des infrastructures

Pour la première fois et suivant en cela les recommandations issues de Noria, un exploitant privé unique sera responsable de l'exploitation des infrastructures pour l'ensemble des 6 localités cibles. En effet, la taille du marché et la proximité géographique des 6 localités permettent de dégager une certaine rentabilité de l'exploitation, ce qui n'était pas le cas lors de précédentes opérations pilotes ponctuelles.

Estimation du nombre de futurs abonnés

Villages	Usages domestiques				Usages sociaux		Usages économiques	
	S1 (30 Wc)	S2 (50 Wc)	S3 (75 Wc)	Total	École (75 Wc)	Culte (30 Wc)	Boutique (30 Wc)	Vidéoclub (130 Wc)
Peotenga	73	2	4	79	2	3	1	0
Balgo	74	6	4	84	2	2	6	1
Silmiougou	58	6	4	68	3	3	2	1
Lezogotenga	92	21	10	123	3	1	2	0
Donsin	57	5	9	71	2	3	2	0
Zaka	67	7	3	77	1	2	0	0
Total	73	2	4	502	13	14	13	2

2011

La société Beta, micro-entreprise installée à Koupéla, chef-lieu de la province du Kourittenga, a été retenue.

Boureima Kabré, son gérant, connaît parfaitement le contexte économique et sociologique de la province et dispose d'une longue expérience du développement. Il s'est notamment impliqué dans des activités solaires en devenant d'abord coordinateur local du programme Crédit Énergie mené par la Fondation entre 2008 et 2011, puis s'est établi en tant qu'installateur de kits solaires photovoltaïques.

Il développe depuis plusieurs années une culture de responsabilité sociale d'entreprise au sein de sa structure Beta.

La proximité géographique du siège de Beta avec les 6 localités visées est un atout certain qui permettra d'assurer un service de qualité dans une enveloppe budgétaire réduite.

Afin qu'elle réalise ses activités dans les meilleures conditions possibles, la Fondation apportera à la société Beta un accompagnement soutenu et s'inscrivant dans la durée.

Élaboration des outils de mesure d'impacts permettant d'évaluer la situation initiale des villages avant électrification

Si électrifier une localité contribue à son développement, encore est-il nécessaire de pouvoir le vérifier et le démontrer. À ce titre, la Fondation a lancé une étude de situation initiale avant électrification dans les 4 premières localités cibles sur la base d'outils et d'indicateurs déjà élaborés pour d'autres pays d'intervention.

Ainsi, année après année, des études mesurant l'impact de l'arrivée de l'électricité au regard de cette situation initiale pourront être menées, dans le cadre d'une méthodologie déjà mise en œuvre dans d'autres pays par la Fondation.



Une famille au Burkina Faso dotée d'un kit photovoltaïque.

Capitaliser pour mieux changer d'échelle

La Fondation Énergies pour le Monde a entrepris depuis 2006 une expérience pilote d'électrification par énergie solaire photovoltaïque dans le village de Bougretenga, province du Kourittenga. Après plus de cinq années d'exploitation, le projet a engrangé des résultats d'exploitation intéressants.

En effet, plus de 130 familles utilisent aujourd'hui l'électricité et le paiement du service est entré dans les mœurs, puisque le taux de recouvrement en 2011 a été d'environ 95 %. L'accompagnement apporté pendant 5 ans à l'association d'usagers BSOL par la Fondation lui permet d'assumer de façon autonome l'exploitation des kits solaires depuis maintenant 2 ans.

Fin 2011, l'accompagnement de BSOL s'est achevé, et les dernières missions menées par le bureau d'études local Sinco ont permis de :

- finaliser l'appui à l'association des usagers de l'énergie solaire de Bougretenga (BSOL) ;
- capitaliser l'expérience et les acquis liés à l'électrification de la localité de Bougretenga, et transmettre ce retour d'expérience à la société Beta afin de lancer l'électrification des 6 localités dans les meilleures conditions.

Bilan et perspectives

Malgré la crise politique qu'a connue le pays début 2011, cette première année de mise en œuvre du programme "Électricité verte au Burkina Faso" s'est bien déroulée.

De manière générale, l'implication des différentes parties prenantes tant au niveau local que national a été très satisfaisante et montre l'intérêt qu'elles portent au programme.

Par ailleurs, l'innovation que représente l'exploitation d'un parc de systèmes solaires par un opérateur privé est tout à fait intéressante. Les leçons apprises dans ce cadre pourront être ensuite répliquées à d'autres grands programmes de la Fondation, comme Bo-reale par exemple à Madagascar qui vise aussi l'implication de micro-entrepreneurs locaux.

En 2012, deux phases d'installation seront réalisées, permettant à environ 200 familles de bénéficier d'un accès durable à l'électricité.

2011

Électricité verte au Burkina Faso

Acronyme	ELVERBF
Durée action	6 ans
Période	2010 - 2015
Zone géographique	Burkina Faso

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs

Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région cible	Réaliser un programme d'envergure provinciale issu d'études NORIA avec l'électrification de 6 villages par systèmes solaires photovoltaïques	Accompagner exploitants et acteurs locaux
---	--	---

Programme de travail

Maîtrise d'ouvrage	Électrification de 6 villages par systèmes photovoltaïques individuels	Mise en place d'indicateurs de suivi d'impact
Diffusion	Diffusion des résultats de l'action via des brochures et l'organisation d'ateliers d'échange	

Partenariats locaux institutionnels

Ministère de l'Énergie du Burkina Faso	Haut-commissariat du Kourittenga
--	----------------------------------

Budget

Budget sur 2010-2015	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2010	Budget 2011	Budget prévisionnel 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015
1 120 469	BUDGET CONTRACTUEL	35 865	229 959	258 000	270 220	238 254	88 171
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0
1 120 469	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	35 865	229 959	258 000	270 220	238 254	88 171

MONTAGE FINANCIER

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2010-2015	Bailleurs	Produits 2010	Produits 2011	Produits prévisionnels 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015
75 000	MACIF	0	25 000	25 000	25 000		
110 000	Autre bailleur	0	0		0	75 000	35 000
150 000	MEEDDM	11 222	69 000	46 000	20 000	3 778	0
150 000	EDF	0	0	50 000	50 000	50 000	0
150 000	CARITAS	0	50 000	50 000	50 000		
150 000	GDF		50 000	50 000	50 000	0	0
335 469	Dons	24 643	35 959	37 000	75 220	109 476	53 171
1 120 469	PRODUITS TOTAUX	35 865	229 959	258 000	270 220	238 254	88 171

Répartition en volets d'action

15 000	Planification	15 000	0	0	0	0	0
961 007	MOD	15 000	202 364	233 595	237 794	209 664	77 590
129 463	Diffusion	5 865	27 595	24 405	32 426	28 590	10 581

Décompte des hommes-jours

Période 2010-2015	Hommes-jour	2010	2011	2012	2013	2014	2015
34	YBC	4	7	8	10	3	2
172	YM	14	48	40	45	15	10
195	NG	10	65	25	50	30	15
0	SD						
15	EM	15					
412	SH		67	100	100	105	40
6	ND	1	1	1	1	1	1
18	InH expert	8	2	2	2	2	2
852	TOTAL	52	190	176	208	156	70

MOYENS HUMAINS

* : 7h/jour

2011

6 • Microcrédit solaire au Burkina Faso

La proposition d'extension du Crédit Énergie à l'ensemble de la région du Centre-Est a été retenue par la Commission européenne dans le cadre de la Facilité Énergie 2. Ce nouveau programme Microcrédit solaire au Burkina Faso (Micrésol) fait suite à une demande croissante en kits solaires de la part des populations rurales/périurbaines du Burkina Faso et tire profit de l'expérience déjà acquise. Débuté juin 2011 pour une période de 4 ans avec un double objectif :

- diffuser 1 000 kits solaires photovoltaïques dans l'ensemble de la région du Centre-Est grâce à des "microcrédits Énergie" délivrés par le Réseau des Caisses Populaires du Burkina ;
- élaborer un programme d'accès à l'électricité d'envergure dans la région Nord grâce à la méthodologie Noria.



Partenaires financiers

Commission européenne, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Ademe, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Micrésol a débuté en juin 2011, pour une durée prévisionnelle de 48 mois (jusqu'en mai 2015). Il se déroule dans les régions du Centre-Est et du Nord.

Les partenaires locaux du programme sont :

- la Fédération des Caisses Populaires du Burkina (FCPB), à travers 2 Délégations :
 - la Délégation des Caisses Populaires de l'Est (DCPE) ;
 - la Délégation des Caisses Populaires du Nord (DCPN) ;
- la Direction générale de l'énergie (DGE).

Objectifs généraux du programme

L'objectif global de l'action est de favoriser l'accès durable aux services de l'électricité dans 2 régions du Burkina Faso, en utilisant les gisements d'énergies renouvelables locaux, avec :

- l'octroi d'environ 1 000 microcrédits destinés à l'acquisition de kits solaires photovoltaïques dans la région du Centre-Est, en partenariat avec la DCPE ;
- l'élaboration d'un programme d'électrification rurale dans la région du Nord, en partenariat avec les élus régionaux et locaux.

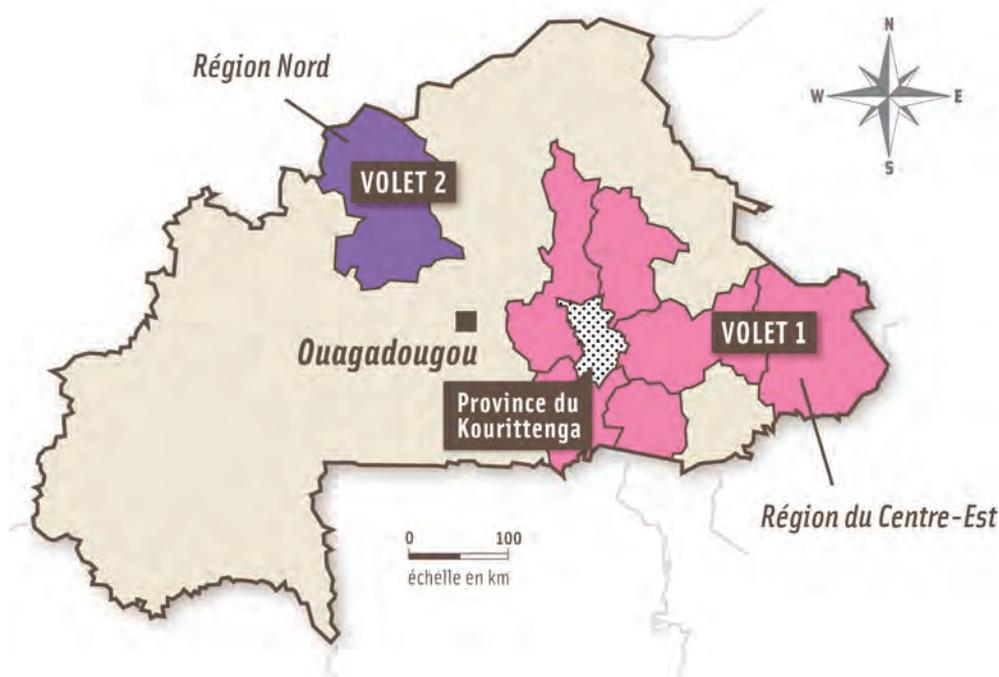
Résumé 2011

- Le bouclage financier du programme a été finalisé, avec l'obtention de contributions financières du ministère français de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et de l'Ademe, en complément de celle de la Commission européenne.
- La mise en place effective des partenariats locaux avec la FCPB et la DGE a été réalisée.
- Dans le cadre du volet 1, un coordinateur local du programme a été sélectionné et l'élaboration d'une gamme de kits photovoltaïques à proposer aux clients du microcrédit Énergie a été lancée.
- Dans le cadre du volet 2, des travaux cartographiques préalables à l'étude Noria ont été lancés avec un prestataire de service local.



Montage d'un dossier de microcrédit Énergie entre un client et un agent de crédit.

2011



Activités menées en 2011

Organisation générale de l'action

Le contrat de subvention entre la Fondation et la Commission européenne pour l'exécution du programme Micrésol a été signé en juin 2011. Mis en œuvre dès sa signature, il se clôturera en mai 2015.

Dès l'engagement de la Commission européenne finalisé, la Fondation a confirmé les engagements de principe reçus de ses autres partenaires financiers :

- le ministère français de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ;
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

La Fondation a par ailleurs affecté au programme des fonds propres.

Une convention a été élaborée et signée entre la Fondation et son partenaire local opérationnel, la FCPB. Cette dernière va s'appuyer sur 2 de ses délégations régionales pour atteindre les objectifs du programme :

- la Délégation de l'Est (DCPE) pour l'objectif ambitieux de diffusion de 1 000 kits par l'intermédiaire de microcrédits dans le Centre-Est ;
- la Délégation du Nord (DCPN) pour participer à l'élaboration du programme d'électrification rurale qui concernera la région Nord.

Une convention a également été élaborée entre la Fondation et son partenaire local institutionnel, la DGE, pour une bonne adéquation entre le programme Micrésol et le cadre politique burkinabè.

Ainsi, la DGE participe aux actions de sensibilisation/communication et valide les résultats des études de programmation.

Volet 1 – Extension du Crédit Énergie dans la région du Centre-Est

Compte tenu des nombreuses parties prenantes locales (Caisses Populaires, fournisseurs, installateurs, bénéficiaires finaux, prestataires), un consultant local a été sélectionné pour coordonner les différentes activités à mettre en œuvre.

Par ailleurs, le travail d'élaboration du produit technique a été lancé. Il doit conduire à la définition de la gamme des kits solaires qui sera proposée aux clients des Caisses Populaires sollicitant un microcrédit Énergie.

Volet 2 – Élaboration d'un programme d'électrification dans la région du Nord

Un programme d'électrification rurale par énergies renouvelables à l'échelle de la région Nord va être élaboré grâce à la méthodologie Noria.

Pour ce faire, la première étape, préalable à la collecte de données de terrain, a été réalisée en 2011 : des couches cartographiques concernant la région Nord ont été élaborées par un consultant burkinabè, puis intégrées dans le Système d'information géographique (SIG) conçu par la Fondation.

Bilan et perspectives

2011 a marqué le lancement du programme Micrésol. Elle a permis de mettre en place les partenariats entre la Fondation et ses partenaires locaux, la FCPB et la DGE.

En 2012, après élaboration d'un produit technique et financier adapté, la diffusion de kits solaires photovoltaïques va pouvoir démarrer auprès d'acteurs domestiques et économiques des zones rurales et périurbaines du Centre-Est.

Concernant le volet 2, la collecte de données au niveau régional permettra d'identifier des Zones d'intérêt prioritaires dans lesquelles des enquêtes de terrain seront ensuite réalisées.



Paysage typique de la Région nord du Burkina Faso.

2011

Microcrédit Solaire au Burkina Faso

Acronyme	MICRÉSOL
Durée action	4 ans
Période	Juin 2011 - Mai 2015
Contrat	FED/2011/264-343 - Commission européenne

Objectifs

Élaborer un programme d'électrification d'envergure dans une région du Burkina	Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région du Centre-Est en faisant appel aux énergies renouvelables	Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une réplique à grande échelle dans la province	Former et sensibiliser les autorités locales à l'électrification décentralisée par énergies renouvelables
--	---	--	---

Programme de travail

Planification	Réalisation d'une étude NORIA sur une région du Burkina	Renforcement de la société civile pour faciliter la mise en œuvre de grands programmes	
Maîtrise d'ouvrage	Appui financier aux Caisses Populaires pour la diffusion de kits photovoltaïques à crédit - Formation - Suivi		
Capitalisation - Diffusion	Analyse et diffusion des impacts du projet	Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux national et provincial	Suivi des réalisations avec des outils de GPS Nomade et visualisation sur Noria

Acteurs institutionnels

Ministère de l'Énergie du Burkina Faso	Régions du Centre-Est et du Nord
--	----------------------------------

Partenariats opérationnels

Fédération des Caisses Populaires du Burkina Faso

Budget

Budget sur 2011-2015	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2011	Budget prévisionnel 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015
1 242 761	Volet 1 : Crédit Énergie	98 048	182 301	363 998	358 617	239 797
431 414	Volet 2 : Étude Noria Nord	63 140	91 699	141 622	103 709	31 244
1 674 175	BUDGET CONTRACTUEL	161 188	274 000	505 620	462 326	271 041
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
1 674 175	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	161 188	274 000	505 620	462 326	271 041

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2011-2015	Bailleurs	Produits 2011	Produits prévisionnels 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015
1 242 761	Volet 1 : Crédit énergie Centre-Est	98 048	182 301	363 998	358 617	239 797
87 500	MEDDTL	500	53 000	17 000	10 000	7 000
180 000	ADEME	70 000	60 000	40 000	10 000	0
775 000	CE	25 000	64 000	288 000	250 000	148 000
200 261	FONDATION	2 548	5 301	18 998	88 617	84 797
431 414	Volet 2 : Étude Noria Nord	63 140	91 699	141 622	103 709	31 244
47 875	MEDDTL	500	12 000	10 000	25 000	375
300 927	CE	40 000	77 000	120 000	60 000	3 927
82 612	FONDATION	22 640	2 699	11 622	18 709	26 942
1 674 175	PRODUITS TOTAUX	161 188	274 000	505 620	462 326	271 041

Répartition en volets d'action

400 170	Planification	63 140	91 699	141 622	103 709	15 622
1 002 964	Maîtrise d'ouvrage	98 048	182 301	363 998	358 617	239 797
	Diffusion	0	0	0	0	15 622

Décompte des hommes-jours

Période 2011-2015	Hommes-jours	2011	Prévisionnels 2012	Prévisionnels 2013	Prévisionnels 2014	Prévisionnels 2015
421	Volet 1	107	125	51	114	24
13	YBC	2	4	1	4	2
97	YM	27	25	15	25	5
105	NG	27	30	15	30	3
168	SH	45	58	10	45	10
19	InH expert junior	3	4	5	5	2
19	ND	3	4	5	5	2
391	Volet 2	66	73	128	93	31
19	YBC	6	3	6	3	1
83	YM	16	18	30	18	1
95	NG	27	20	30	17	1
152	SH	11	22	50	45	24
21	InH expert junior	3	5	6	5	2
21	ND	3	5	6	5	2
812	TOTAL	173	198	179	207	55

* : 7h/jour

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2011

7 • Scarabée II

Lancé fin 2008, et clôturé fin 2011, ce programme poursuit les travaux menés dans le cadre de Scarabée. Cette initiative vise à faciliter la généralisation de l'électrification rurale en faisant appel aux gisements d'énergie renouvelables.

En 2011, les principales actions ont concerné :

- l'accompagnement des opérateurs d'infrastructures électriques de Phakéo, au Laos, et de Sambour, au Cambodge ;
- la promotion du changement d'échelle des programmes visant un accroissement du taux d'électrification rurale dans les pays d'intervention de la Fondation ;
- la poursuite du travail de capitalisation et de mesure d'impacts.

Partenaires financiers :

Ministère des Affaires étrangères et européennes,
Électricité de France, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Scarabée II couvre 4 domaines d'actions :

- l'accompagnement des opérateurs d'infrastructures électriques décentralisées faisant appel aux sources d'énergies renouvelables ;
- la sensibilisation et diffusion d'informations ;
- l'identification de partenaires financiers pour un changement d'échelle des programmes d'accès à l'électricité ;
- la capitalisation des expériences et mesure d'impacts.

Objectifs généraux du programme

- renforcer les compétences des différents acteurs des programmes d'accès à l'électricité faisant appel aux énergies renouvelables pour assurer la continuité du service électrique ;
- diffuser des informations sur les opérations d'accès à l'électricité rurale réussies et pérennes ;
- approcher de nouveaux acteurs financiers pour un changement d'échelle des programmes de la Fondation.

Activités menées en 2011

Accompagnement des opérateurs d'infrastructures électriques, mesure d'impacts et capitalisation d'expériences

• L'accompagnement des opérateurs locaux

Depuis 2005, la Fondation a électrifié, en utilisant les gisements locaux d'énergie, une dizaine de localités rurales au Sénégal, Burkina Faso, Laos, Cambodge et à Madagascar.

En 2011, la poursuite de l'accompagnement de deux



La Fondation facilite l'informatisation des opérateurs pour un meilleur suivi financier et technique.

exploitants locaux au Laos et au Cambodge s'est montrée utile et efficace :

→ **À Phakéo au Laos :**

Depuis mai 2009, les 75 foyers du village de Phakéo (province de Luang Prabang dans le nord du Laos) ont accès aux services de l'électricité grâce à la centrale photovoltaïque de 4,8 kWc raccordée à un réseau local de distribution.

Depuis 2010, le bureau d'études local Sengsavang est en charge, pour le compte de la Fondation, de l'accompagnement du comité de gestion du système électrique.

En 2011, l'appui au comité a principalement concerné :

- la gestion des recouvrements : début 2011, quelques arriérés de paiement nécessitaient une réaction efficace du comité de gestion. Les campagnes de sensibilisation et le rappel de la sanction de coupure ont facilité la régularisation de la situation. Fin 2011, le taux de recouvrement est de plus de 98 % ;
- la tenue d'outils de suivi technique et de comptabilité : Ils sont aujourd'hui maîtrisés et tenus rigoureusement. Des formations en comptabilité ont été dispensées et le format des rapports financiers simplifié, pour une meilleure appropriation.

Un échantillon représentatif de ménages enquêtés a montré que 100 % des usagers interrogés sont satisfaits du service fourni. L'éclairage moderne, remplaçant bougies et lampes à pétrole, est très apprécié. Il réduit les dépenses énergétiques, permet d'augmenter le temps d'études des enfants et facilite l'accès aux moyens de communication et d'information, permettant une ouverture sur l'extérieur.

Les informations sur les performances du système solaire, fournies par le monitoring, ont été analysées par le bureau d'études français HACSE. Ces travaux permettent de capitaliser les leçons apprises sur le site de Phakéo, pour les valoriser dans le cadre du programme Énergie Solidarité Laos (voir page 25).

→ **À Sambour au Cambodge**

Mise en service en octobre 2009, l'unité de gazéification de la biomasse de 11 kW couplée à un réseau local dessert 89 foyers et l'éclairage public, durant 5 heures par jour.

Une coopérative villageoise en assure l'exploitation et la gestion administrative et financière.

Depuis 2010, la Fondation a contracté le Centre Kram Ngoy (CKN), association cambodgienne spécialisée dans la formation d'exploitants électriques et la fabrication d'unités de gazéification, pour l'accom-



Enquête de satisfaction effectuée auprès des usagers à Phakéo.

plissement de la coopérative.

En 2011, cet appui a permis de confirmer la qualité de l'opérateur, malgré la complexité de l'exploitation. L'équipe technique s'est en effet appropriée l'entretien régulier, ce qui représente un travail important.

Les deux premières années de fonctionnement de l'unité de gazéification ont montré les atouts et les limites de cette technologie.

Ainsi, afin d'accroître la flexibilité du système, le mode de fonctionnement du moteur "tout gaz" a été remplacé par le "dual fuel", permettant l'alimentation du moteur par un mélange gaz-fuel.

Cette solution favorise en effet une meilleure combustion dans les périodes de faible régime du moteur, fréquentes en électrification rurale.

Si cette électrification a montré les possibilités de la filière Gazéification, l'évolution du contexte local requiert un nouveau positionnement de la coopérative locale.

En effet, au niveau national, Electricity Authority of Cambodia, le régulateur national, veut promouvoir la création d'opérateurs électriques d'envergure régionale, desservant plusieurs milliers d'abonnés.

Au niveau régional, la Banque Asiatique de Développement élabore un plan d'extension du réseau national pour le raccordement de Sambour dans le cadre d'un projet de développement touristique.

Enfin, au niveau local, un exploitant voisin propose aujourd'hui un service électrique continu pour un tarif similaire à celui de Sambour.

Pour s'inscrire dans ce nouveau contexte, la Fondation a suggéré à la coopérative d'exploitation d'établir une coopération avec cet opérateur électrique.

L'expérience menée permettra au CKN de tirer profit de cette opération pour concevoir et fabriquer au Cambodge des unités de gazéification réellement adaptées au contexte local.



Visite de contrôle sur l'unité de gazéification de Sambour.

• Mesure d'impacts de l'électricité

Dans la continuité des travaux menés les années précédentes, la Fondation a réalisé fin 2011 la première enquête de suivi des indicateurs à Ambondro à Madagascar, un an après la mise sous tension des équipements. Cette période permet en effet d'apprécier les premiers impacts de l'électricité :

- la réduction du budget des ménages affecté à la fourniture d'énergie ;
- l'amélioration des résultats scolaires grâce à l'éclairage moderne facilitant le travail des écoliers à domicile ;
- l'amélioration du service médical dans la localité ;
- le développement économique de la localité avec la diversification des activités économiques ;
- l'augmentation de la sécurité grâce à l'éclairage public.

Ce travail d'analyse des impacts, qui est généralisé sur tous les programmes, est un fort atout pour la Fondation et ses partenaires des pays du Sud. Il permet en effet de faire connaître aux bailleurs de fonds et partenaires financiers les résultats concrets qu'ils peuvent attendre de leurs engagements.

• Capitalisation d'expériences

La Fondation souhaite disposer d'un outil de capitalisation de l'expérience acquise au cours des projets et études de planification/programmation réalisés afin d'en tirer profit et d'améliorer ses pratiques.

Les premiers travaux effectués en 2010 ont permis de :

- visualiser les programmes de la Fondation actuels et clôturés ;
- disposer d'un inventaire précis des données les concernant.

Ce travail de capitalisation s'est poursuivi en 2011 et une interface cartographique complète de toutes les actions menées à Madagascar et au Burkina Faso est disponible.

Les 2 volets d'intervention de la Fondation, Maîtrise d'ouvrage déléguée et Études de planification/programmation, sont visualisés selon

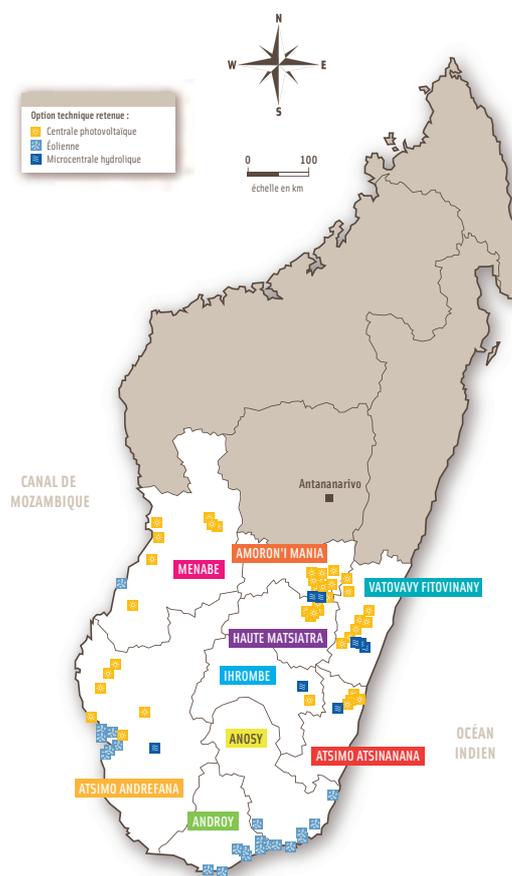
4 échelons géographiques digitalisés :

- le niveau national ;
- le niveau régional/provincial ;
- le niveau "zones d'intérêt prioritaires" ;
- le niveau local.

Pour chacun de ces échelons, des fenêtres de visualisation présentent les indicateurs les plus pertinents :

- solution technique retenue ou mise en œuvre ;
- équipements et puissances envisagés ou installés ;
- impacts prévus ou réalisés (nombre d'abonnés, de bénéficiaires, applications concernées, activités économiques créées, quantité de CO₂ évitée, etc.).

Visualisation des localités visées par le programme "De l'électricité verte pour 1 000 000 de ruraux à Madagascar"



En vue de réaliser un outil Web “Capitalisation” consultable sur son site Internet et permettant un suivi en temps réel des indicateurs les plus pertinents, une veille technologique a été assurée pour :

- cibler les structures proposant des services de mise en ligne de SIG ;
- identifier les technologies innovantes dans le domaine de la cartographie interactive ;
- préparer la mise en ligne du module de capitalisation, prévue pour 2012.

Ce travail sera généralisé à tous les pays d'intervention de la Fondation.

Appui au changement d'échelle et diffusion des retours d'expérience

Une veille a été assurée pour suivre la mise en place des financements prévus à la suite des conférences de Copenhague et de Cancun et que le sommet de Durban, fin novembre 2011, devait confirmer. La Fondation et ses partenaires locaux étaient en mesure d'y faire appel pour un changement d'échelle des programmes d'accès à l'électricité faisant appel aux énergies renouvelables.

Cependant, ni les Fonds verts, susceptibles de lever de l'ordre de 100 milliards \$ par an, ni les projets “Fast Start”, dans lesquels la France est engagée par l'initiative “Paris-Nairobi”, n'ont vu le jour.

La recherche de financements pour les programmes “De l'électricité verte” s'est donc tournée vers des acteurs publics et privés de l'aide au développement et le premier bilan des financements obtenus en 2011 est très encourageant :

- dans le cadre de la Facilité Énergie 2, la Commission européenne a accordé deux cofinancements, à hauteur de 75 %, aux projets Micrésol au Burkina Faso et Boreale, à Madagascar ;
- plusieurs opérations ont reçu un appui financier des Fondations Caritas France, Sogelink, Poweo et Macif et des sociétés GDF Suez et Demeter Partners ;
- l'Ademe a elle aussi apporté son cofinancement au projet Micrésol, pour toute sa durée de réalisation ;
- enfin, des démarches ont été engagées auprès de bailleurs de fonds récemment identifiés. Fin 2011, elles n'avaient pas encore abouti.

Par ailleurs, des discussions se poursuivent avec les ministères de l'Énergie locaux et leurs agences pour étudier les possibilités de cofinancement et d'exonération de droits de douane ou TVA. Les discussions les plus avancées ont lieu au Burkina Faso avec le Fonds de développement de l'électrification.

Bilan et perspectives

Le programme Scarabée II se clôture fin 2011.

Il a permis, durant ses 3 années d'exécution, de mener des actions transversales et d'intérêt général élargissant le champ d'appréhension de l'accès à l'électricité en milieu rural et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables.

Les travaux exécutés ont confirmé la nécessité :

- d'accompagner dans la durée les exploitants des petites infrastructures électriques faisant appel aux sources d'énergies renouvelables, compte tenu de la large palette de leurs activités ;
- de sensibiliser les acteurs financiers de l'aide au développement, qu'ils soient publics ou privés, à la synergie entre accès aux services de l'électricité et développement. En effet, la disponibilité de ces services est aujourd'hui indispensable pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ;
- de former l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre des infrastructures électriques et de leur exploitation dans la durée. En effet, une prise en compte par la chaîne des intervenants locaux, qu'ils soient institutionnels, élus, fournisseurs, opérateurs, usagers, des spécificités de l'électrification rurale et de l'usage des gisements d'énergies locaux est indispensable pour assurer la pérennité des services de l'électricité ;
- de diffuser des informations pour une large connaissance de la complexité des questions relatives à l'accès à l'électricité en milieu rural et des mécanismes viables par les monteurs de projets ou programmes.

La pérennité du service électrique et le succès de programmes d'accès aux services de l'électricité d'envergure sont à ce prix.

Considérant que les volets de ce programme transversal Scarabée II doivent faire partie intégrante des programmes de Maîtrise d'ouvrage déléguée, la poursuite des travaux sera effectuée au sein de chacun d'entre eux.

Scarabée II

Acronyme	SCARABÉE II
Durée action	38 mois
Période	Novembre 2008 - Décembre 2011
Zone géographique	Afrique - Asie

Objectifs

Renforcer les compétences en matière d'électrification rurale et utilisation des ENR des acteurs de l'ERD	Accompagner et former les acteurs (locaux, agences, élus) sur la base de la capitalisation	Identifier des partenaires financiers pour le changement d'échelle
---	--	--

Programme de travail

Accompagnement, capitalisation et diffusion	Concevoir des outils de formation pour les différentes parties prenantes	Suivre et accompagner les exploitants et les parties prenantes pour pérenniser les installations et évaluer les impacts	Capitaliser les résultats obtenus sur le terrain pour alimenter le changement d'échelle	Diffuser des informations vers les parties prenantes des pays du Sud
Appui au changement d'échelle	Assistance des maîtres d'ouvrage dans la recherche de financements et la réalisation de programmes issus de Noria			

Partenariats opérationnels

Ministères et agences d'électrification	Élus locaux et régionaux	Bailleurs de fonds et investisseurs	Observ'ER
---	--------------------------	-------------------------------------	-----------

Budget

Budget sur 2008-2011	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011
330 835	Volet Accompagnement, capitalisation et diffusion	1 908	93 164	137 326	98 437
106 704	Volet Appui au changement d'échelle	0	60 927	30 630	15 147
437 539	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	1 908	154 091	167 956	113 584

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2011	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011
330 835	Volet Accompagnement, capitalisation et diffusion	1 908	93 164	137 326	98 437
46 000	ARENE	0	20 000	26 000	0
82 000	EDF	0	10 000	37 000	35 000
74 000	MAEE	2 000	39 000	31 000	2 000
20 000	ADEME			20 000	0
108 835	Dons	-92	24 164	23 326	61 437
342 918	Volet Appui au changement d'échelle	0	60 927	30 630	15 147
14 000	ARENE	0	10 000	4 000	
13 000	EDF	0	5 000	3 000	5 000
26 000	MAEE	0	14 000	10 000	2 000
1 706	Crédit coopératif			1 706	
51 998	Dons	0	31 927	11 924	8 147
437 539	PRODUITS TOTAUX	1 908	154 091	167 956	113 584

Répartition en volets d'action généraux

191 982	Planification	0	91 982	85 000	15 000
123 738	MOD	1 908	31 055	45 775	45 000
121 819	Diffusion	0	31 055	37 181	53 584

Décompte des hommes-jours

Période 2008-2011	Hommes-jours	2008	2009	2010	2011
10	YBC	0	2	3	5
77	YM	1	29	28	19
45	NG	2	20	17	6
25	CB	0	19	6	
1	SD	0	1		
7	EM				7
123	S. Duchaine			79	44
8	S.Holt				8
4	CD	0	2	2	
5	ND	0	2	1	2
4	InH expert junior	0	0	0	4
309	TOTAL	3	75	136	95

* : 7h/jour

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2011

VI • Les usages économiques, une assurance pour la pérennité du service électrique

Une conviction finalement partagée

Depuis plusieurs années, la Fondation s'est intéressée aux usages économiques de l'électricité.

En effet, les programmes ciblés exclusivement sur les applications sociales de l'électricité, la santé, l'éducation, la sécurité, ont vite montré leurs limites : Il est très difficile, voire impossible, de garantir un paiement et une épargne régulière, durables et suffisants pour couvrir la totalité des charges d'exploitation et de renouvellement des composants en fin de durée de vie.

Lorsqu'il faudra remplacer des lampes ou des batteries, le système électrique s'arrêtera pour ne plus être remis en route.

C'est devant ce constat que la Fondation a introduit une composante Applications économiques dès les premiers programmes qu'elle a lancés et qu'elle a élaboré une méthodologie d'approche.

Cette dynamique est aujourd'hui reprise par la majorité des bailleurs de fonds et les partenaires financiers de la Fondation.

Identifier et susciter des opportunités

Dans un premier temps, elle identifie les professions pouvant tirer profit de l'électricité et les entrepreneurs locaux qui l'exercent.

Avec les plus motivés, elle analyse d'abord la situation globale du secteur d'activités et les atouts que

représenterait la mécanisation des outils ou, plus simplement, un meilleur éclairage des locaux.

Avec les entrepreneurs, elle analyse ensuite les possibilités de croissance de la productivité et d'amélioration de l'offre.

Enfin, au regard des puissances et consommations des appareils électriques à installer, préalablement identifiés, un dimensionnement des équipements de production électrique est effectué dans le cas de systèmes autonomes.

Vérifier la faisabilité

Au regard de ces informations, un plan d'affaires est élaboré en considérant les recettes espérées, les charges financières et d'exploitation, les possibles développements de marchés nouveaux, les risques...

Les mécanismes d'aide financière pour l'investissement des générateurs et des récepteurs sont analysés pour s'assurer de résultats financiers positifs. Ces dispositifs tiennent compte de l'innovation mais aussi des risques que représente l'électrification d'un outil de production.

À ce stade, il est nécessaire de convaincre l'entrepreneur à s'engager alors que l'acceptation de l'innovation est rare en milieu rural :

- Au niveau financier, des subventions peuvent être accordées, puis des prêts à taux bonifiés négociés avec les établissements bancaires présents.



Vidéoclub équipé de plusieurs modules solaires intégrés au bâti.



Station de recharge de lampes portables et son loueur.

2011

- Au niveau technique, une sensibilisation aux atouts et limites techniques propres à la source d'énergie disponible et des formations à l'usage des outils électriques sont nécessaires pour lever les inquiétudes légitimes.

Accompagner les entrepreneurs

Une fois les équipements installés, les entrepreneurs doivent bénéficier d'un accompagnement régulier et dégressif :

- des énergéticiens les formeront à l'usage rationnel des appareils électriques et à l'entretien préventif nécessaire ;
- des acteurs de développement économique les accompagneront pour un suivi des comptes et d'éventuelles adaptations en fonction du contexte local.

Les entrepreneurs, un facteur déterminant pour la continuité du service

Une fois les entrepreneurs convaincus de l'intérêt d'une électrification de leur activité, ils sont garants de la continuité du service électrique.

Ils sont les plus à même d'entretenir leurs propres équipements et d'exiger de l'opérateur une qualité et rapidité d'intervention en cas d'éventuelles défaillances d'origine technique ou financières de l'exploitation.



Télécentre (cabine téléphonique) équipé d'un système solaire.

VII • Publications, informations, communications

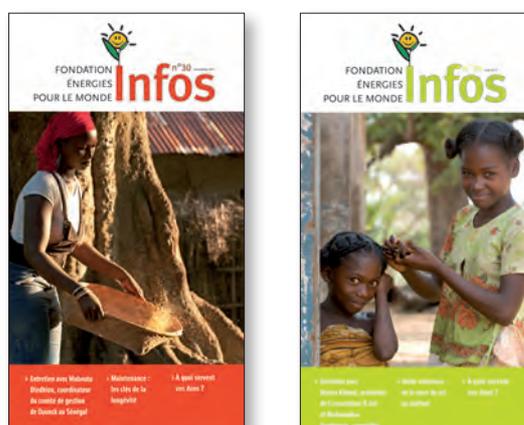
2011

Plusieurs actions ont été menées pour diffuser largement des informations sur les atouts de l'utilisation des énergies renouvelables. Elles s'inscrivent dans la poursuite de celles des années précédentes.

Conçus et réalisés en partenariat avec l'équipe d'Observ'ER, plusieurs documents ont été publiés :

Fondation Énergies pour le Monde Infos n^{os} 29 et 30

Les numéros 29 et 30 de Fondation Énergies pour le Monde Infos ont principalement porté sur les actions de la Fondation et les opérations cofinancées par les dons des particuliers. Publiés respectivement en mai et novembre, ils ont été diffusés à 8 000 exemplaires chacun.



Les deux Fondation Énergies pour le Monde Infos publiés en 2011.

Fiches-actions

L'objectif des fiches-actions est de présenter les projets réalisés par la Fondation Énergies pour le Monde, leurs modalités d'exécution et leurs impacts, afin de les faire connaître tant dans le pays de réalisation qu'auprès des donateurs et partenaires financiers. En 2011, 2 fiches-actions ont été réalisées et publiées à 2 000 exemplaires. Elles concernent les projets de :

Ouonck, Sénégal

Électrification de 8 villages de la communauté rurale de Ouonck, au Sénégal, par petits systèmes solaires individuels.

Bougretenga, Burkina Faso

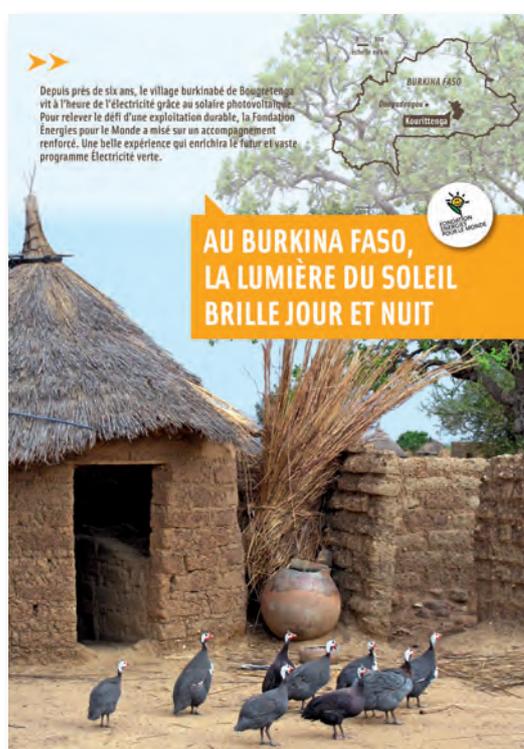
Électrification du village de Bougretenga, au Burkina Faso, par petits systèmes solaires individuels, en fonctionnement depuis 2007.

Site Internet

21 393 internautes ont visité le site Internet dédié à la Fondation, au sein du portail www.energies-renouvelables.org, qui s'est enrichi d'un plus large contenu.

Information au public et accueil

Un accompagnement des initiateurs de projets en France, par des ONG et collectivités territoriales ou directement par des acteurs des pays en développement, est régulièrement apporté que ce soit par téléphone, mails ou entretiens au Cidfer (Centre d'information sur les énergies renouvelables) mis en place par Observ'ER. Plus de 150 demandes d'informations ont été satisfaites. Les brochures générales sur l'accès à l'électricité et les bonnes pratiques ont été, dans ce cadre, largement diffusées.



La fiche-action Bougretenga (Burkina Faso) publiée en 2011.

2011

Réalisation de courtes vidéos pour mise en ligne sur le site Internet et les réseaux sociaux

Au cours des déplacements de membres de l'équipe de la Fondation de courts témoignages de bénéficiaires ou d'intervenants locaux ont été réalisés et filmés pour être, après traitement, mis en ligne sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et sur le site Internet de la Fondation courant 2012.

Participation / intervention à des conférences et à des formations

En 2011, plusieurs actions de sensibilisation et d'information ont été menées et les plus marquantes ont été :

- une conférence sur l'accès à l'énergie dans le cadre du Master Mondialisation de l'économie, à Sciences-Po Paris, le 8 février ;
- un cours dans le cadre du programme pédagogique du master "Économie et politique de l'énergie et de l'environnement" à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, le 10 février ;
- une formation sur l'accès à l'électricité et les énergies renouvelables auprès de 40 expatriés et cadres de la Coopération Technique Belge, les 4 et 5 avril ;
- la participation de Yves Maigné à la conférence ministérielle sur l'initiative Paris-Nairobi, le 21 avril ;
- la participation de Sarah Holt à l'émission de radio "Qu'importe le chemin" sur France Inter, animée par Denis Cheissoux, avec comme invité principal Richard Bohringer, le 5 juillet ;
- la participation de Nicolas Guichard et Sandrine Duchaine au séminaire Facilité Énergie organisé par la Commission européenne DG AidCO, les 17 et 18 novembre 2011.



La fiche-action Ouonck (Sénégal) publiée en 2011.

VIII • Divers

2011

Démarche développement durable

La Fondation paie la taxe EcoFolio relative à la distribution d'imprimés.

La Fondation organise en interne la collecte du papier destiné au recyclage.

La Fondation retourne ses cartouches d'encre à son fournisseur pour recyclage.

La Fondation renouvelle son parc d'imprimantes avec des machines disposant de la fonction recto/verso.

Tous les documents réalisés pour le compte de la Fondation sont imprimés avec le procédé CTP thermique et avec des encres à base végétale sur du papier 100 % recyclé, certifié "écolabel européen".

Remerciements à nos membres :

- Électricité de France
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe)
- GDF Suez
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
- Total
- Ministère des Affaires étrangères et européennes

Et à nos partenaires :

- Commission européenne
- Crédit Coopératif
- Fondation Macif
- Ministère finlandais des Affaires étrangères
- Fonds nordique pour le développement
- Fondation Poweo
- Fondation Caritas France
- GDF Suez
- Sogelink

La réalisation des programmes de l'année 2011 n'aurait pas été possible sans le soutien des membres de la Fondation et de ses partenaires.

2011



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris



Informations et indicateurs de gestion

2011

Fondation Énergies pour le Monde 2011 : 10 ans de partenariat public/privé

Fondation Énergies pour le Monde	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bailleurs fonds publics français	569 205	762 027	532 360	486 025	403 600	330 000	479 710	409 076	334 022	218 500
Ademe	289 429	496 763	368 000	385 000	220 000	200 000	200 000	157 000	157 000	103 000
MINEFI Ministère de l'Industrie et des Finances	19 055	72 415	118 625	91 025	56 600	61 000	80 000	45 000	-	-
MEDAD Ministère de l'Écologie et de l'aménagement durable	22 900	-	-	10 000	-	-	47 000	82 000	5 000	-
MEEDDAT Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-	2 000	71 500	63 000	-
MEEDDM Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer	-	-	-	-	-	-	-	576	68 022	-
MEDDTL Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	111 500
MAEE Ministère des Affaires étrangères & européennes	198 184	141 016	45 735	-	127 000	69 000	150 710	53 000	41 000	4 000
CFD/AFD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Région Languedoc-Roussillon	39 637	51 833	-	-	-	-	-	-	-	-
Bailleurs fonds européens ou internationaux	95 090	268 903	336 358	216 062	147 761	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000
Commission européenne	52 490	194 299	280 590	216 062	147 761	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000
IEPF	42 600	74 604	55 768	-	-	-	-	-	-	-
Bailleurs fonds privés	334 032	398 459	486 308	379 698	462 162	531 727	647 596	529 854	506 883	681 422
Dons										
Particuliers	37 236	37 787	78 469	121 602	173 211	205 129	279 320	198 018	177 828	218 465
GDF Suez	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000
Fondation Sogelink	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000
Crédit Coopératif	-	-	-	-	-	-	-	13 361	17 475	14 824
Arene IDF	-	-	-	-	6 000	20 000	44 000	30 000	30 000	-
EDF	121 067	127 986	248 293	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	100 000	100 000
CDC	53 357	52 642	27 434	-	-	-	-	-	-	-
Fondation Poweo	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	20 000
Divers (Mauritanie/BF/RC/AVTCHAD)	3 919	-	21 228	-	-	-	-	-	-	-
Total	12 196	76 224	40 000	40 000	40 000	40 000	45 000	32 000	43 000	81 000
Crédit Coopératif	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500	-
Fondation Macif	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000	50 000
Fondation Caritas France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000
Ressources propres	106 257	98 820	70 884	68 095	92 951	116 598	129 276	106 475	75 080	67 133
Total général des bailleurs	988 327	1 424 389	1 355 026	1 081 785	1 013 523	1 103 690	1 385 836	1 264 623	997 905	1 131 922
Aides (Emplois verts/CIE/jeunes)	45 762	37 653	36 508	30 564	29 428	4 196	-	-	-	-
Total des produits sur compte de résultat	1 044 089	1 462 042	1 391 534	1 112 348	1 042 951	1 107 786	1 385 836	1 264 623	997 905	1 131 922
% fonds publics français	57,02 %	53,50 %	39,29 %	44,93 %	39,82 %	29,90 %	34,62 %	32,35 %	33,47 %	19,30 %
	28,99 %	34,88 %	27,16 %	35,59 %	21,71 %	18,12 %	14,43 %	12,41 %	15,73 %	9,10 %
% fonds européens/internationaux	9,52 %	18,88 %	24,82 %	19,97 %	14,58 %	21,92 %	18,66 %	25,75 %	15,73 %	20,50 %
% fonds privés	33,46 %	27,62 %	35,89 %	35,10 %	45,60 %	48,18 %	46,73 %	41,90 %	50,79 %	60,20 %

2011

Fondation Énergies pour le Monde 2011 : Information sur la présentation analytique du compte de résultat et méthode de calcul retenu ("Full cost")

2011

La Fondation applique la méthode de la Commission européenne dite "full-cost". Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques succinctement décrites ci-dessous, chacune des charges présentées dans la colonne charges du compte des résultats.

1/ La masse salariale éligible :

Est considérée comme éligible, la quote-part de la masse salariale (salaires et charges sociales) directement dépensée, et donc affectée en temps réel, pour l'un des projets spécifiques de la Fondation Énergies pour le Monde (cf. tableau des jours travaillés en 2011 et leur affectation).

2/ Les charges directes éligibles :

Sont considérées comme charges directes éligibles, les charges externes directement liées à l'exécution de l'un des programmes, telles que commandes ou autre sous-traitances qui ont dues être effectuées pour réaliser directement le programme considéré.

3/ Les charges indirectes éligibles :

Sont considérées comme charges indirectes éligibles, d'une part, les dépenses qui ne rentrent pas dans la catégorie des charges indirectes non éligibles décrites ci-après et d'autre part, la quote-part de la masse salariale non affectée aux projets, mais affectée en temps à la vie générale de la structure Fondation Énergies pour le Monde. Ces charges ne sont donc pas directement dépensées pour l'exécution de l'un quelconque de ses programmes.

4/ Les charges indirectes non éligibles :

Ce poste est notamment constitué des dettes et provisions pour pertes ou dettes, des charges financières, des coûts déjà financés dans un autre cadre, de l'achat de terrain ou immeuble, des impôts et taxes...

Ces charges de structures indirectes non éligibles ont vocation à être financées par les produits institutionnels de la structure, telles les cotisations.

Le coût total des programmes est donc constitué par la somme des postes 1+2+3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondants à ces programmes particuliers, et constitue donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Le principe de cette méthode repose sur le principe que chacun des hommes/jours "full cost" affecté aux programmes "inclut une quote part des frais généraux considérés comme éligibles au programme".

En 2011, un « full cost » de 100 intègre 50,22 % de masse salariale éligible, et 49,78 % de charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 1,12 % du total des charges de la Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation analytique globalisée du compte de résultat 2011

1/ Masse salariale éligible aux programmes	260 520 €	50,22 %	Full cost* 518 740 € (100 %)	Coût des programmes 1 066 647 € (99,24 %)	24,15 %	Total des charges sur compte de résultat 1 078 721 € (100 %)
2/ Charges de structure indirectes éligibles aux programmes	258 220 €	49,78 %			23,94 %	
3/ Charges directes éligibles aux programmes	547 907 €				50,79 %	
4/ Charges indirectes non éligibles aux programmes	12 074 €				1,12 %	

* Valorisation financière des moyens humains du personnel salarié

Charges internes = 1+2+4 = 530 814 € soit 49,21 %
Charges externes = 3 = 547 907 € soit 50,79 % soit 12 % en France et 88 % à l'étranger
Total des charges du CR = 1 078 721 € soit 100 %

Programmes	Dépenses faites en France*	Dépenses faites à l'étranger	Total
ESLAOS	5 035	53 206	58 242
ELVERBF	5 356	86 583	91 939
FACIMADA	18 354	171 837	190 191
CREDEN	0	7 210	7 210
Sénégal 2	11 290	100 263	111 553
Scarabée II	17 843	36 042	53 885
Micrésol	10 056	24 831	34 887
Total	67 935	479 972	547 907
%	12,40 %	87,60 %	100,00 %

* Dont 22 177 €, soit 4,05 % couvrant les frais de déplacement vers l'étranger.

2011

	SENIORS		JUNIORS				TOTAL	ADMINISTRATIFS			TOTAL	TOTAL GENERAL
	Yves-Bruno CIVEL	Yves MAIGNE	Nicolas GUICHARD	Elise MICHAUD	Sandrine DUCHAINE	Sarah HOLT		Nathalie DUCLOS	Pascal FRIGERIO (InH expert)	Martha Pick (InH expert)		
Crédit Energie Burkina Faso	0,0	1,0	1,0	1,0	0,0		3,0	0,0		1,0	1,0	4,0
Facilité Madagascar	5,0	31,0	12,0	15,0	40,0		103,0	1,0	4,0	1,0	6,0	109,0
SCARABEEZ	5,0	19,0	6,0	7,0	44,0	8,0	89,0	2,0		4,0	6,0	95,0
Energie Solidarité Sénégal 2	4,0	10,0	10,0	24,0	41,0		89,0	2,0		3,0	5,0	94,0
Energie Solidarité Laos	5,0	20,0	21,0		50,0		96,0	3,0		4,0	7,0	103,0
Electricité verte Burkina Faso	7,0	48,0	65,0	0,0	0,0	67,0	187,0	1,0		2,0	3,0	190,0
MICRESOL	8,0	43,0	54,0	0,0	0,0	56,0	161,0	6,0		6,0	12,0	173,0
Programme Interne NORIA		1,0	5,0	3,0	3,0	2,0	14,0				0,0	14,0
Total des jours travaillés affectés à des programmes	34,0	173,0	174,0	50,0	178,0	133,0	742,0	15,0	4,0	21,0	40,0	782,0
Total des jours travaillés non affectés à des programmes	8,0	41,0	42,0	6,0	45,0	30,5	172,5	13,5	6,0	56,0	75,5	248,0
Total des jours travaillés 2011	42,0	214,0	216,0	56,0	223,0	163,5	914,5	28,5	10,0	77,0	115,5	1 030,0
Absences rémunérées*	1,0	1,0	5,0	2,0	4,0	2,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,0
Total des jours contractuellement rémunérés en 2011	43,0	215,0	221,0	58,0	227,0	165,5	929,5	28,5	10,0	77,0	115,5	1 045,0

Base : 1 jour = 7 heures

* maladies, mariages, décès, etc.

Le 26 mars 2012

Yves Bruno Civel
Directeur Général



2011

Fondation Énergies pour le Monde 2011 : produits par bailleurs

Produits	31/12/2011 en euros	Dont produits constatés d'avance au 31/12/2010 et utilisés en 2011	Dont produits constatés d'avance reportés en 2012
Ademe	103 000,00	0,00	0,00
. Facilité Madagascar RESOUTH/FACIMADA	33 000,00		
. Microcrédit Solaire au Burkina Faso	70 000,00		
EDF	100 000,00	0,00	0,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	60 000,00		
. Scarabée II	40 000,00		
MEDDTL	111 500,00	0,00	26 075,00
. Crédit Énergie Burkina-Faso	7 000,00		
. Énergie Solidarité Sénégal 2	22 500,00		
. Électricité verte au Burkina Faso	69 000,00		
. Énergie Solidarité Laos	12 000,00		
. Microcrédit Solaire au Burkina Faso	1 000,00		26 075,00
Fondation Macif	50 000,00	0,00	0,00
. Électricité verte au Burkina Faso	25 000,00		
. Énergie Solidarité Sénégal 2	25 000,00		
MAEE	4 000,00	4 000,00	0,00
. Scarabée II	4 000,00	4 000,00	
Fondation Poweo	20 000,00	0,00	0,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	20 000,00		
Total	81 000,00	0,00	0,00
. Facilité Madagascar	81 000,00		
Commission européenne	232 000,00	0,00	72 997,20
. Facilité Madagascar	145 000,00		
. Microcrédit solaire au Burkina Faso	87 000,00		72 997,20
Autres bailleurs	117 133,20	0,00	0,00
. Fondation Caritas France	50 000,00		
. Fonds propres Fondation Énergies pour le Monde	67 133,20		
Dons	313 289,08	0,00	0,00
. Dons non affectés	233 289,08		
. GDF Suez	50 000,00		
. Fondation Sogelink	30 000,00		
Total des produits	1 131 922,28	4 000,00	99 072,20

2011

Fondation Énergies pour le Monde 2011 : indicateurs sur 12 ans des ressources & emplois des dons

Ressources et Emplois des dons	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015			
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
Dons reçus	78 469,00	121 602,33	173 211,33	205 129,32	279 319,55	211 379,27	195 302,58	233 289,08	230 500,00	0,00																
IR	56 665,00	45 034,54	43 692,54	39 599,52	38 574,14	46 597,22	36 506,48	26 182,24	25 000,00																	
IS	-	-	-	-	-	1 700,00	2 250,00	1 601,72	1 500,00																	
ISF	-	-	-	-	4 000,00	900,00	5 800,00	3 386,00	2 500,00																	
Carbone	-	-	-	-	-	1 552,00																				
Crédit Coopératif (Carte Agir)	2 808,00	6 631,20	9 015,18	10 781,76	12 356,40	13 361,70	19 602,08	20 874,80	21 000,00																	
Crédit Coopératif (Livret Agir)	18 996,00	69 936,59	120 503,61	154 748,04	224 389,01	147 119,23	130 924,20	180 798,64	180 000,00																	
Crédit Coopératif (Livret Agir Jeunes)	-	-	-	-	-	-	149,12	219,82	445,68																	
Dons affectés aux programmes	43 000,00	81 000,00	146 000,00	187 655,00	179 703,71	199 553,03	171 065,91	247 011,00	207 000,00	211 000,00	201 000,00	211 000,00	201 000,00	106 000,00												
Crédit Énergie Burkina Faso (CREDEN)	-	-	-	-	11 248,19	27 005,09	14 502,52	3 078,00	-																	
Énergie Solidarité Burkina Faso (ESBF)	-	15 000,00	20 000,00	38 944,00	34 233,55	-	-	-	-																	
Énergie Solidarité Laos (ESLAOS)	-	-	-	-	-	716,78	59 119,63	83 471,00	81 000,00																	
Énergie Solidarité Madagascar (ESMADA)	-	-	6 000,00	36 841,00	34 967,59	-	-	-	-																	
Énergie Solidarité Madagascar (ESMADA/ Santé)	-	8 000,00	-	-	-	-	-	-	-																	
Énergie Solidarité Mékong I	-	20 000,00	68 000,00	-	-	-	-	-	-																	
Énergie Solidarité Mékong II	-	-	-	24 632,00	16 097,51	26 501,47	590,11	-	-																	
PROVEN	-	-	-	31 376,00	24 099,42	-	-	-	-																	
RESIREA	-	-	-	20 983,00	29 690,19	36 160,52	-	-	-																	
Énergie Solidarité Sénégal (ESSEN 1)	-	-	30 000,00	34 879,00	27 539,27	-	-	-	-																	
Énergie Solidarité Sénégal 2 (ESSEN 2)	-	-	-	-	-91,82	46 956,16	29 792,20	42 544,00	57 000,00																	
Énergie Solidarité Sénégal (SENSE)	10 000,00	23 000,00	-	-	-	-	-	-	-																	
Facilité Madagascar (FACIMADA)	-	-	-	-	2 011,63	5 922,77	7 168,05	9 187,00	16 000,00																	
Électricité verte au Burkina Faso (ELVERBF)	-	-	-	-	-	-	24 643,36	35 959,00	44 000,00																	
Microcrédit solaire au Burkina Faso (MICRESOL)	-	-	-	-	-	-	-	3 188,00	9 000,00																	
NORIA	3 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-																	
REVERSE	30 000,00	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-																	
Scarabée 1 SCAR	-	10 000,00	22 000,00	-	-	-	-	-	-																	
Scarabée II	-	-	-	-	-91,82	56 090,24	35 250,04	69 584,00	-																	
Total des dons non affectés au 31 décembre de l'année	35 469,00	40 602,33	27 211,33	17 474,32	99 615,84	12 026,24	24 236,67	-13 721,92	23 500,00	-211 000,00	-106 000,00															
Total des dons non affectés en cumul au 1^{er} janvier de l'année	0,00	35 469,00	76 071,33	103 282,66	120 756,98	220 372,82	232 399,06	256 635,73	242 913,81	266 413,81	-145 586,19															

2011

FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE

146, rue de l'Université 75007 PARIS

Relations éthiques et liens financiers entre la Fondation Energies pour le Monde et son Président relatifs aux comptes de l'exercice 2011

- 1 - Rémunération de l'activité de gestion (communication, contrats, finances, résultat...) : néant.
- 2 - Rémunération de l'activité de consultance et conseil : néant.
- 3 - Droits d'auteur : néant.
- 4 - Remboursement de frais : néant.
- 5 - Charges taxes comprises de transports et de missions affectées analytiquement aux programmes : néant.

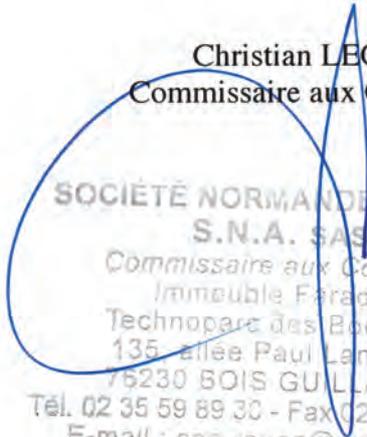
L'ensemble de ces éléments est intégré dans les comptes annuels certifiés par le commissaire aux comptes.

Paris, le 13 avril 2012

Alain LIEBARD
Président,



Christian LEGENDRE
Commissaire aux Comptes,



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT
S.N.A. SAS
Commissaire aux Comptes
Immeuble Faraday
Technoparc des Bocquets
135 allée Paul Langevin
76230 BOIS GUILLAUME
Tél. 02 35 59 89 30 - Fax 02 35 59 99 65
E-mail : sna.rouen@wanadoo.fr

2011

SOCIETE NORMANDE D'AUDIT
SAS au capital de 200 000 Euros
Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN
135 allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILAUME
☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65
✉ : SNA.ROUEN@wanadoo.fr

Fondation Energies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

**Siège Social
146 Rue de l'Université**

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2011

2011

Fondation Energies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

**Siège Social
146 Rue de l'Université**

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1- Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.612-5 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre Observ'ER et la Fondation Energies pour le Monde. IL s'agit de refacturation par Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

-Électricité	2 345 €
- Fourniture d'entretien & Petit équipement	3 €
- fournitures administratives :	6 082 €
- Location mobilière	7 561 €
- Entretien et réparation des biens	5 082 €
- Personnel détaché ou prêté	43 512 €
- Transport divers	263 €
- Affranchissement	6 402 €
- Téléphone / Internet	3 379 €
- Autres charges de personnel (rest. MRS) :	1 433 €
- Concours divers et cotisations :	39 €
- Missions, Réceptions :	528 €
- Sous traitance générale :	718 €
- Documentation :	90 €
- Maintenance :	10 334 €

La Fondation a facturé une mise à disposition des locaux à Observ'ER pour un montant de 48 566 €.

Monsieur Alain LIEBARD, votre Président est également Président de l'Association Observ'ER.

ROUEN, le 15 avril 2012

Arnaud ANDRE

Commissaire Aux Comptes

SAS SNA





Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris



Comptes de l'exercice

Comptes vérifiés par **M. Christian Legendre**
Société Normande d'Audit – Commissaire aux comptes
135, allée Paul Langevin – 76230 Bois-Guillaume
Téléphone : 02 35 59 89 30

2011

SOCIETE NORMANDE D'AUDIT
SAS au capital de 200 000 Euros
Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN
135 allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILAUME
☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65
✉ : SNA.ROUEN@wanadoo.fr

Fondation Energies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

**Siège Social
146 Rue de l'Université**

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

2011

Fondation Energies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

**Siège Social
146 Rue de l'Université**

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts renouvelés par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la fondation F.E.M., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1)- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Sur les bases de contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels annexés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2)- JUSTIFICATION SUR LES COMPTES ANNUELS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations corporelles, éléments intervenus durant l'exercice ou autres éléments significatifs des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la fondation décrites dans l'annexe concernant les éléments d'estimation significatifs des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

- Conclusions

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3)- VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROUEN
Le 15 avril 2012

SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Arnaud ANDRE

Commissaire aux Comptes



Bilan TTC au 31/12/11 en €

ACTIF

Détail des postes	31/12/11			31/12/10	
	BRUT	AMORT.	NET	NET	
Immobilisations corporelles . Bâtiment, quote-part loge . Agencement/rénovation . Avances et acomptes s/constr. Immobilisations financières . Dépôts & cautionnements	905 617,75 122 561,36 1 312,35	176 430,66 109 206,35 0,00	729 187,09 13 355,01 1 312,35	729 187,09 16 741,51 1 486,57	
TOTAL 1	1 029 491,46	285 637,01	743 854,45	747 415,17	
Créances	636 844,27	0,00	636 844,27	569 972,09	
Valeurs mobilières de placement	1 078 149,99	0,00	1 078 149,99	1 008 000,00	
Disponibilités	231 002,94	0,00	231 002,94	234 450,21	
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	
Charges constatées d'avance	2 649,46	0,00	2 649,46	2 614,87	
TOTAL 2	1 948 646,66	0,00	1 948 646,66	1 815 037,17	
TOTAL GENERAL	2 978 138,12	285 637,01	2 692 501,11	2 562 452,34	

PASSIF

Détail des postes	31/12/11	31/12/10
Fonds de dotation	941 566,72	937 117,71
Réserves	945 645,76	929 841,34
Dons non affectés	256 635,73	232 399,06
Résultat de l'exercice	53 201,44	44 490,10
TOTAL 1	2 197 049,65	2 143 848,21
Provisions pour risques	28 348,80	24 008,50
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL 2	28 348,80	24 008,50
Autres emprunts	4 753,09	5 759,28
Avances & acomptes reçus	0,00	0,00
Dettes fournisseurs	288 169,11	305 437,20
Dettes sociales et fiscales	75 108,26	75 649,15
Autres dettes	0,00	3 750,00
Produits constatés d'avance	99 072,20	4 000,00
TOTAL 3	467 102,66	394 595,63
TOTAL GENERAL	2 692 501,11	2 562 452,34

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2011

Compte de Résultat TTC au 31/12/11 en €

	31/12/11	31/12/10
Produits de l'activité		
Programmes	751 500,00	725 728,00
Total (a)	751 500,00	725 728,00
Produits divers	50 240,92	59 474,29
Transferts de charges	0,00	302,70
Total (b)	50 240,92	59 776,99
TOTAL 1 (a+b)	801 740,92	785 504,99
Charges de l'activité		
Charges sur programmes	547 906,94	449 347,87
Autres charges	204 039,97	208 299,64
Impôts et taxes	25 991,59	21 985,73
Salaires et traitements	198 721,94	183 538,74
Charges sociales	94 306,85	82 295,28
Autres charges de gestion courante	26,75	167,12
Dotations et provisions	3 386,50	3 013,87
· sur amortissements bâtiments/aménagt	4 340,30	4 340,30
· provisions sur risques & charges		
TOTAL 2	1 078 720,84	952 988,55
I - Résultat de l'activité (1 - 2)	-276 979,92	-167 483,56
Produits financiers		
De cession de valeurs mobilières	16 874,99	
Autres produits	0,00	
TOTAL 3	16 874,99	5 097,45
Charges financières		
Autres charges financières	0,00	
TOTAL 4	0,00	33,37
II - Résultat financier (3 - 4)	16 874,99	5 064,08
Produits exceptionnels		
Produits dons	313 306,37	195 302,58
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Reprise sur provision	0,00	12 000,00
TOTAL 5	313 306,37	207 302,58
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	0,00	393,00
Dotation et provisions exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL 6	0,00	393,00
III - Résultat exceptionnel (5 - 6)	313 306,37	206 909,58
Total des produits (1+3+5)	1 131 922,28	997 905,02
Total des charges (2+4+6)	1 078 720,84	953 414,92
Résultat de l'exercice	53 201,44	44 490,10

**CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL**

2011

ANNEXE DES COMPTES 2011

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983
Articles : 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux exercices antérieurs, il a été décidé de faire apparaître dans les fonds propres de la Fondation, le total des dons non affectés, à la clôture de chaque exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation Energies pour le Monde a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 mars 1990.

Le statut fiscal de la Fondation Energies pour le Monde a été considéré par l'administration fiscale comme n'étant pas soumis aux impôts commerciaux. En conséquence, depuis le 1er janvier 1999, la Fondation n'est plus assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée. Les charges et les produits sont donc comptabilisés toutes taxes comprises.

Le bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011, fait apparaître un total de 2 692 501 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, présente un total de charges pour 1 078 721 euros et de produits pour 1 131 922 euros. Le résultat est excédentaire de 53 201 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Les biens immobiliers sont d'un montant de 905 618 euros. Compte tenu des nouvelles règles applicables aux immobilisations et à leur amortissement (norme CRC), il n'a pas été jugé utile d'effectuer une ventilation des immobilisations par composant, celle-ci n'étant pas significative. Concernant le bâtiment, sa valeur résiduelle à ce jour étant indéfinie, mais largement supérieure à sa valeur nette comptable, il a été décidé de suspendre cet amortissement, considérant qu'il n'y a plus obsolescence.

Les frais d'acquisition soit 48 832 euros sont aujourd'hui totalement amortis.

L'inventaire des valeurs mobilières de placement est tenu selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti). A la clôture de l'exercice 2011, le portefeuille de la Fondation est constitué de livrets pour un montant de 1 078 150 euros au Crédit Coopératif.

Il a été décidé de constituer une provision pour couvrir la charge potentielle d'une indemnité de départ à la retraite pour les salariés âgés de plus de cinquante ans et ce, compte tenu du taux de probabilité de cette charge.

La Fondation est engagée au titre du DIF (Droit individuel à la Formation). Les droits acquis au 31 décembre 2011 pour les personnes salariées en contrat à durée indéterminée avec une ancienneté supérieure à un an sont évalués à 16 025 euros.

Les comptes annuels tiennent compte des honoraires du Commissaire aux comptes à hauteur de 14 615 euros comprenant les audits de la structure dont le compte emplois & ressources ainsi que deux audits dans le cadre des obligations contractuelles envers la Commission européenne et l'ADEME.

La Fondation a signé le 30 juin 2009 un Plan d'Epargne Entreprise en gestion auprès de Natixis Interépargne.

La Fondation a reçu l'agrément « d'entreprise solidaire » en date du 21 octobre 2011. Cet agrément est accordé pour une durée de 2 ans.

La Fondation est un organisme faisant appel à la générosité publique. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, elle présente pour la seconde année un compte Emplois/Ressources certifié par le Commissaire aux comptes.

Conformément à la loi sur la modernisation économique dite LME et relative aux délais de paiements, ces derniers sont :

- Clients en moyenne encaissement à 60 jours
- Fournisseurs en moyenne paiement à 30 jours

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre Observ'ER et la Fondation Energies pour le Monde. Il s'agit de la refacturation par Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

- Electricité	2 345 €
- Fourniture d'entretien & petit équipement	3 €
- Fournitures administratives	6 082 €
- Sous-traitance générale	718 €
- Locations mobilières	7 561 €
- Entretien, réparation & maintenance	15 416 €
- Documentation	90 €
- Personnel détaché ou prêté	43 512 €
- Publicité	0 €
- Transports divers	207 €
- Mission réception	585 €
- Affranchissement	6 402 €
- Téléphone/ Internet	3 379 €
- Concours divers & cotisations	25 €
- Autres charges de personnel	1 433 €
- Concours divers & cotisations	39€

La Fondation a facturé à Observ'ER une mise à disposition des locaux pour un montant de 48 566 €.

Les opérations d'édition réalisées par Observ'ER pour la Fondation Energies pour le Monde ont été réalisées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Il en est de même pour les prestations facturées par la Fondation Energies pour le Monde à Observ'ER.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Les comptes annuels ne tiennent pas compte de la contribution valorisée du bénévolat apporté à la réalisation des projets.

En mai 1994, la Fondation Energie pour le Monde a acquis un bien immobilier sis 146, rue de l'Université 75007 Paris où elle a établi son siège social début juillet. Cette acquisition a été réalisée sur les fonds de son capital.

La Fondation a acquis, le 30 avril 1998, un local de 47 m2 pour un montant de 171 505 euros attendant à son siège social.

Le Syndicat des Propriétaires du 146, rue de l'Université 75007 PARIS a acquis le 8 novembre 2000, la loge de gardiennage, un débarras et une cave. La part de la Fondation Energies pour le Monde est de 17 602 euros.

La valeur vénale du bien immobilier de 250 m2, acquis par la Fondation Energies pour le Monde a été estimée en 2008 en valeur monétaire à 2,5 M€.

La Fondation est membre du Comité 21.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

COMPTES	LIBELLES	31/12/2010	ACQUISITIONS	CESSIONS	REBUT	31/12/2011
218100	CONSTRUCTIONS	905 617,75				905 617,75
218100	AGENCEMENTS	122 561,36				122 561,36
TOTAL		1 028 179,11	0	0	0	1 028 179,11

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

COMPTES	LIBELLES	31/12/2010	ACQUISITIONS	CESSIONS	REBUT	31/12/2011
281300	CONSTRUCTIONS	176 430,66				176 430,66
281810	AGENCEMENTS	105 819,85	3 386,50			109 206,35
TOTAL		282 250,51	3 386,50	0	0	285 637,01

TABLEAU DES PROVISIONS

RISQUES CHARGES	SOLDE DEBUT D'EXERCICE	DOTATION L'EXERCICE	PROVISION UTILISEE	PROVISION REPRISE	SOLDE FIN D'EXERCICE
Retraite	24 008,50	4 340,30			28 348,80
TOTAL	24 008,50	4340,30	0	0	28348,80

TABLEAU DES CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT 31/12/2011	< 1 an	DE 1 à 5 ans	> 5 ans
Clients + CCA + PAR	636 844,27	636 844,27	0	0
Créances fiscales	0	0	0	0
Créances sociales	0	0	0	0

DETTES	MONTANT 31/12/2011	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs + PCA	387 241,31	387 241,31	0	0
Dettes fiscales et sociales	75 108,26	75 108,26	0	0
Emprunts Dettes financières	4 753,09	1 911,64	2841,45	0

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

2011

2011

Fondation Energies pour le Monde

Exercice clos le : 31 Décembre 2011

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2011

Méthode d'élaboration du compte d'emploi des ressources

Conformément aux dispositions de l'ordonnance de simplification du droit de juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est intégré à l'annexe des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par l'avis n° 2008-08 du 03 avril 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatif à l'élaboration du compte d'emploi des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Conformément à la législation :

- ❖ La première colonne indique la totalité des emplois et ressources de la Fondation Energies pour le Monde, qui correspond donc au compte de résultat,
- ❖ La seconde colonne correspond uniquement à l'utilisation des fonds collectés auprès du public.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Détail des emplois

Les missions sociales et les clés d'affectation des charges indirectes ont été arrêtées par le conseil d'administration du 26 mai 2011.

❖ Missions sociales

Les missions sociales correspondent aux programmes :

- Electricité verte (ELVERBF),
- Crédit énergie CREDEN,
- Facilité énergie Madagascar,
- Energie solidarité Sénégal 2,
- Scarabée 2,
- Energie solidarité Laos,
- Miresol.

❖ Clés d'affectation des charges indirectes

La Fondation applique la méthode de la Commission européenne dite « full cost ». Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques ci-dessous chacune des charges présentées dans la colonne charge du compte de résultat.

1. La masse salariale éligible de 260 520 € soit 50,22 %
2. Les charges indirectes éligibles de 258 219,75 € soit 49,78 %
3. Les charges directes éligibles de 518 740 €
4. Les charges indirectes non éligibles de 12 074 €

Le coût total des programmes « full cost » est donc constitué par la somme des postes 1 + 2 + 3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondants à ces programmes particuliers, et constituent donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Le principe de cette méthode repose sur le fait que chacun des hommes/jours « full cost » affecté aux programmes « inclut une quote-part des frais généraux considérés comme éligibles aux programmes »

En 2011, un « full cost » de 100 intègre 50,22 % de masse salariale éligible et 49,78 % de charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 1,12 % du total des charges de la Fondation Energies pour le Monde (cf. calcul du « full cost »).

Ainsi, les missions sociales figurant dans le compte d'emploi des ressources correspondent :

- ❖ Pour la première colonne au compte de résultat,
- ❖ Pour la seconde colonne aux missions sociales directement financées par les dons.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Détails des ressources

L'appel à la générosité publique comprend des dons des particuliers et des entreprises.

Les dons résultant :

❖ Des particuliers		210 813 €
Impôt sur revenu	26 182 €	
Impôt sur la fortune	3 386 €	
Livret AGIR	180 799 €	
Livret AGIR jeune	446 €	
❖ Des Entreprises		102 477 €
Carte AGIR	20 875 €	
Impôt société	1 602 €	
Dons affectés	80 000 €	

Les autres produits sont constitués par :

❖ Autres fonds privés	301 000 €
❖ Subventions et autres concours publics	450 500 €
❖ Autres produits	67 133 €

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

2011

